



Udaf
Loir-et-Cher

Union Départementale des Associations Familiales de **Loir-et-Cher**

Porte-parole **des familles**
Experte **de leurs réalités de vie**
Réseau de services **aux familles**
Animateur **associatif**



Assemblée Générale du 2 juin

2022

45 avenue du Maréchal Maunoury 41000 – Blois

☎ 02.54.90.23.45

@ udaf41@udaf41.org

f Abonnez-vous
à notre page.

UNIS
POUR LES
FAMILLES





SOMMAIRE

L'Udaf de Loir-et-Cher	5
Pôle Institution Familiale	13
Pôle Service social et Services médico-sociaux	41
Évaluation interne des services	50
Organigramme	52
Rapport Financier	53
Rapport d'Orientation	64



L'Udaf

de Loir-et-Cher



L'identité et les missions

L'Udaf de Loir-et-Cher est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique. Notre institution est chargée, conformément aux textes qui la fondent, de **promouvoir**, **défendre** et **représenter** les intérêts de l'ensemble des familles vivant dans le département.

EXPRIMER

L'avis des familles auprès des pouvoirs publics sur toutes les questions mettant en cause les intérêts familiaux.

DIALOGUER

Avec le pouvoir politique : parlementaires, élus du Département et collectivités locales.

REPRÉSENTER

De plein droit l'ensemble des familles auprès de tous les organismes.

ACCUEILLIR

Informar et orienter les familles.

AGIR

Auprès des autorités et administrations pour résoudre les difficultés individuelles ou collectives des familles.

GÉRER

Tout service d'intérêt familial dont les pouvoirs publics estiment devoir lui confier la charge.

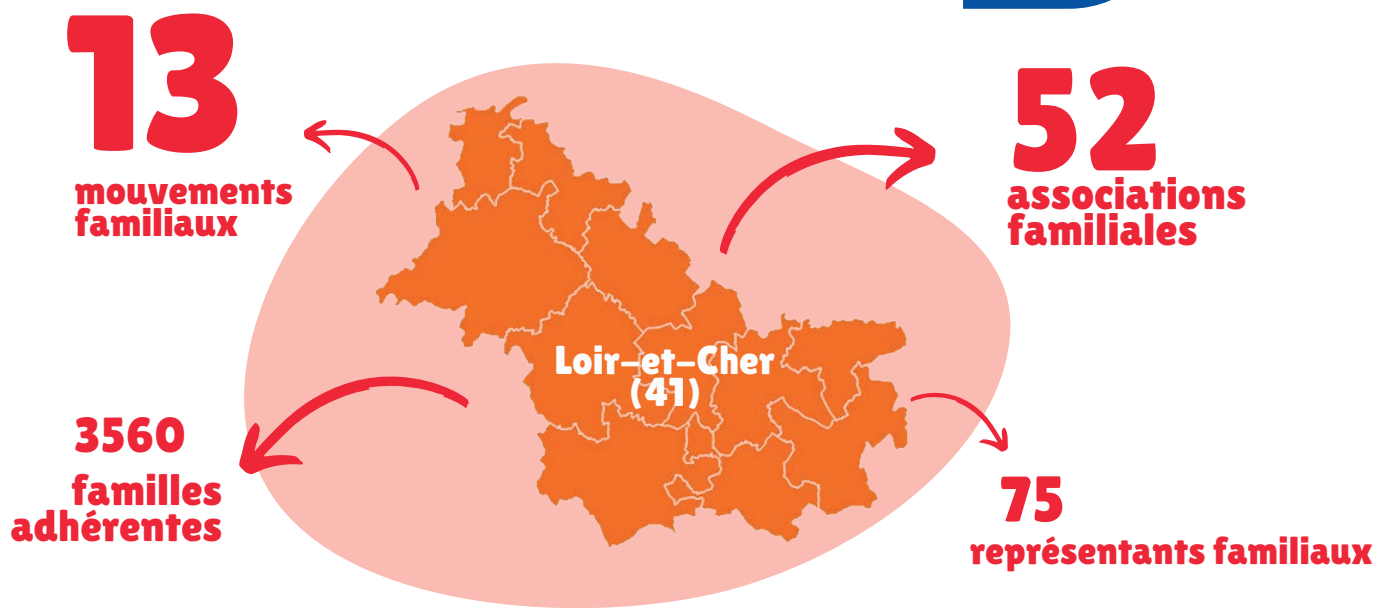
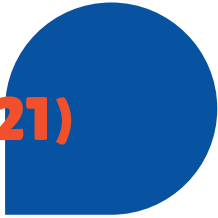


La Famille, une institution sociale en pleine évolution ...





L'Udaf en quelques chiffres (2021)



Le mouvement familial en Loir-et-Cher

Les mouvements familiaux à recrutement général :



**Familles Rurales
Fédération Départementale
(FDFR)**



45, avenue du Maréchal Maunoury
41000 BLOIS
02.54.90.58.00
Courriel : fd.loiretcher@famillesrurales.org
Présidente : Madame Sylvie BINSON



**Familles de France
Fédération Départementale
(FDF 41)**



45, avenue du Maréchal Maunoury
41000 BLOIS
02.54.90.23.66
Présidente : Madame Marie-Claire CHATAIGNIER



**Associations Familiales
Catholiques
Fédération Départementale
(AFC 41)**



1, rue du Berry - 41000 BLOIS
Courriel : hm.dalancon@wanadoo.fr
Président : Monsieur Hubert d'ALANÇON



**Confédération Syndicale des
Familles de Loir-et-Cher
(CSF 41)**



5-6, rue Jean Bart - 41000 BLOIS
Courrier : 17 rue Roland Garros
41000 BLOIS
09.86.54.35.45 ou 06.61.56.42.86
Courriel : udc41@la-csf.org
Président : Monsieur Jean RASSE



Le mouvement familial en Loir-et-Cher et associations assimilées

Les mouvements familiaux à recrutement spécifique :



Fédération ADMR du Loir-et-Cher (FDADMR)

45 avenue du Maréchal Maunoury
CS 83407

41034 BLOIS Cedex

02.54.56.28.00

Fax : 02.54.78.51.24

Courriel : info.fede41@admr.org

Présidente : Madame Marie-José GOISIER



Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés

ADAPEI 41 – Les Papillons Blancs

28 rue des Gâts de Cœur – 41350 VINEUIL

02.54.78.30.43

Fax : 02.54.78.66.96

Courriel : secretariat@adapei41.com

Président : Monsieur Grégoire CHARLE



Alzheimer 41 et Troubles apparentés

Maison de Retraite du Bon Secours

10 rue Saint Cœur – 41100 VENDÔME

02.54.73.39.04

Courriel : asso.francealzheimer41@gmail.com

Président : Monsieur Jean ORTHEAU



APF France handicap Délégation Départementale de Loir-et-Cher (APF France handicap 41)

1 rue Arago - 41000 BLOIS

02.54.43.04.05

Fax : 02.54.43.44.43

Courriel : dd.41@apf.asso.fr

Directrice de territoire des actions associatives 37-41: Madame Cathrine WIRBELAUER



Enfance et Familles d'Adoption de Loir-et-Cher (EFA 41)

45 avenue du Maréchal Maunoury

41000 BLOIS

06.70.10.98.03

Courriel : contact@efa41.org

Président : Monsieur Christophe CHESNEAU



Association « Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques » (UNAFAM 41)

45 avenue du Maréchal Maunoury

41000 BLOIS

06.71.53.24.15

Courriel : 41@unafam.org

Déléguée départementale : Madame Evelyne MAZAUD-MOKADDEL



Maison Familiale Rurale d'Éducation et d'Orientation de St-Firmin-des-Prés (MFREO 41)

15 Chemin de Moncé

41100 SAINT-FIRMIN-DES-PRES

02.54.23.42.03

Fax : 02.54.23.42.76

Courriel : mfr.st-firmin@mfr.asso.fr

Présidente : Madame Sylvie HERSANT



Association pour les Familles Monoparentales de Loir-et-Cher

45 Avenue du Maréchal Maunoury

41000 BLOIS

06.11.86.33.93 ou 06.01.94.35.32

Courriel : associationfamillesmono41@gmail.com

Présidente : Madame Nina OULD-AMI





Le mouvement familial en Loir-et-Cher et groupement à but familial

Le mouvement familial, **membre associé** :



Association Départementale des Assistants Maternels et Assistants Familiaux du Loir-et-Cher (ADAMAF 41)

192 rue St Exupéry - 41200 PRUNIERS-EN-SOLOGNE

02.54.76.44.86

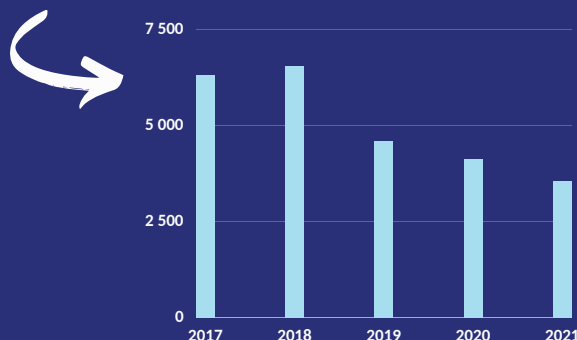
Courriel : nb-chantal@bbox.fr

Présidente : Madame Chantal NICOLAS-BERMENT



L'évolution des adhérents et de la représentation

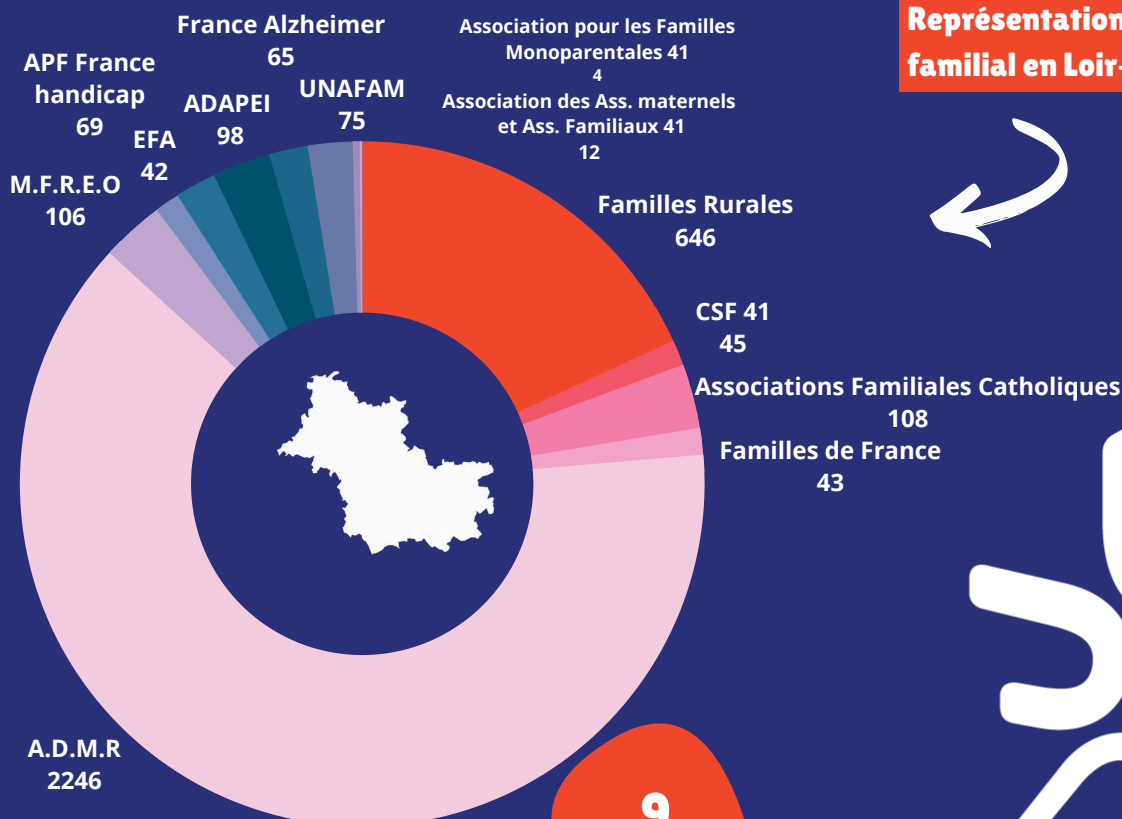
Évolution des adhérents depuis 2017



13,48 %

Diminution des adhérents par rapport à 2020

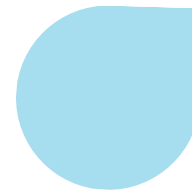
Représentation du mouvement familial en Loir-et-Cher





La liste des associations membres

	Nombre d'associations	Nombre d'adhérents
Associations à recrutement général		
. Associations « Familles Rurales »	19	646
. Associations « Familles de France »	2	43
. Associations Familiales Catholiques	2	108
. Association La Confédération Syndicale des Familles	1	43
Associations à recrutement spécifique		
. Associations d'Aide à Domicile en Milieu Rural	20	2249
. Maison Familiale Rurale d'Education et d'Orientation	1	106
. Association Enfance et Familles d'Adoption	1	42
. Association des Paralysés de France - France Handicap	1	69
. Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés – Les Papillons Blancs « ADAPEI 41 »	1	98
. Union Nationale des Amis et Familles de Malades Psychiques (UNAFAM) Section Départementale de Loir-et-Cher	1	75
. Alzheimer 41 et Troubles Apparentés	1	65
. Association pour les familles monoparentales de Loir-et-Cher	1	4
Groupement à but familial		
Association Départementale des Assistants Maternels et Assistants Familiaux du Loir-et-Cher	1	12
Total pour l'année 2021	52	3 560



Administrateurs	Mouvements	Fonction au Bureau
Madame Valérie BORDEAU	(Enfance et Familles d'Adoption 41)	
Madame Marie-Claire CHATAIGNIER*	(Association La Famille Blésoise)	Trésorière
Monsieur Jean-Marie CHEVÉ*	(UNAFAM 41)	
Madame Lucette CIZEAU	(AFR de Dhuizon)	
Monsieur Gérard DUCOURTIEUX	(ADAPEI 41)	
Monsieur Jean-Pierre DUVIVIER	(AFC du Vendômois)	
Madame Marie-José GOISIER*	(ADMR de Mer)	3ème Vice-Présidente
Madame Danièle HOLTZ	(ADMR Nord Blaisois)	
Madame Jany HUGUET	(ADMR Nord Blaisois)	
Monsieur Bruno LACOMBE*	(AFC du Blésois)	2ème Vice-Président
Monsieur Benoît de LATOUR*	(AFC du Vendômois)	
Madame Marie-Thérèse LEROUX	(AFR de Villexanton)	1ère Vice-Présidente
Mme Geneviève JOLLIVET	(Familles de France)	Trésorière-adjointe
Madame Marie-Noëlle MARSEAULT*	(AFR de Sambin)	Secrétaire-adjointe
Madame Evelyne MAZAUD MOKADDEL*	(UNAFAM 41)	
Madame Michèle MIROUX*	(Association La Famille Blésoise)	
Monsieur Jean ORTHEAU	(Alzheimer 41 et Troubles apparentés)	
Madame Nina OULD-AMI	(Association pour les Familles Monoparentales de Loir-et-Cher)	
Monsieur Jean RASSE	(La Confédération Syndicale des Familles 41)	
Madame Marie-Odile ROUSSEAU	(Association La Famille Blésoise)	
Madame Solange VANIER*	(ADMR Perche Vendômois)	Présidente
Madame Annick VERZELLESI*	(AFR de Villerbon)	Secrétaire

(*) Membres élus

Commissions internes & Groupes de travail

L'Udaf de Loir-et-Cher organise la réflexion sur des questions d'actualité au travers de commissions thématiques et autres groupes de travail. Administrateurs, membres d'associations adhérentes et salariés de l'Udaf se retrouvent pour échanger et mettre en place des actions autour de grands thèmes touchant le quotidien des familles :

Droit de la Famille, Parentalité et Enfance, Éducation, Jeunesse et Numérique, Habitat, Cadre de vie et Loisirs, Économie, Consommation et Emploi, Technique, Médaille de l'Enfance et des Familles, Finances, Santé, Contrôle, Lire et faire lire, Développement associatif, Projet associatif, Communication, Conférence des mouvements familiaux.

Pôle
Institution
Familiiale



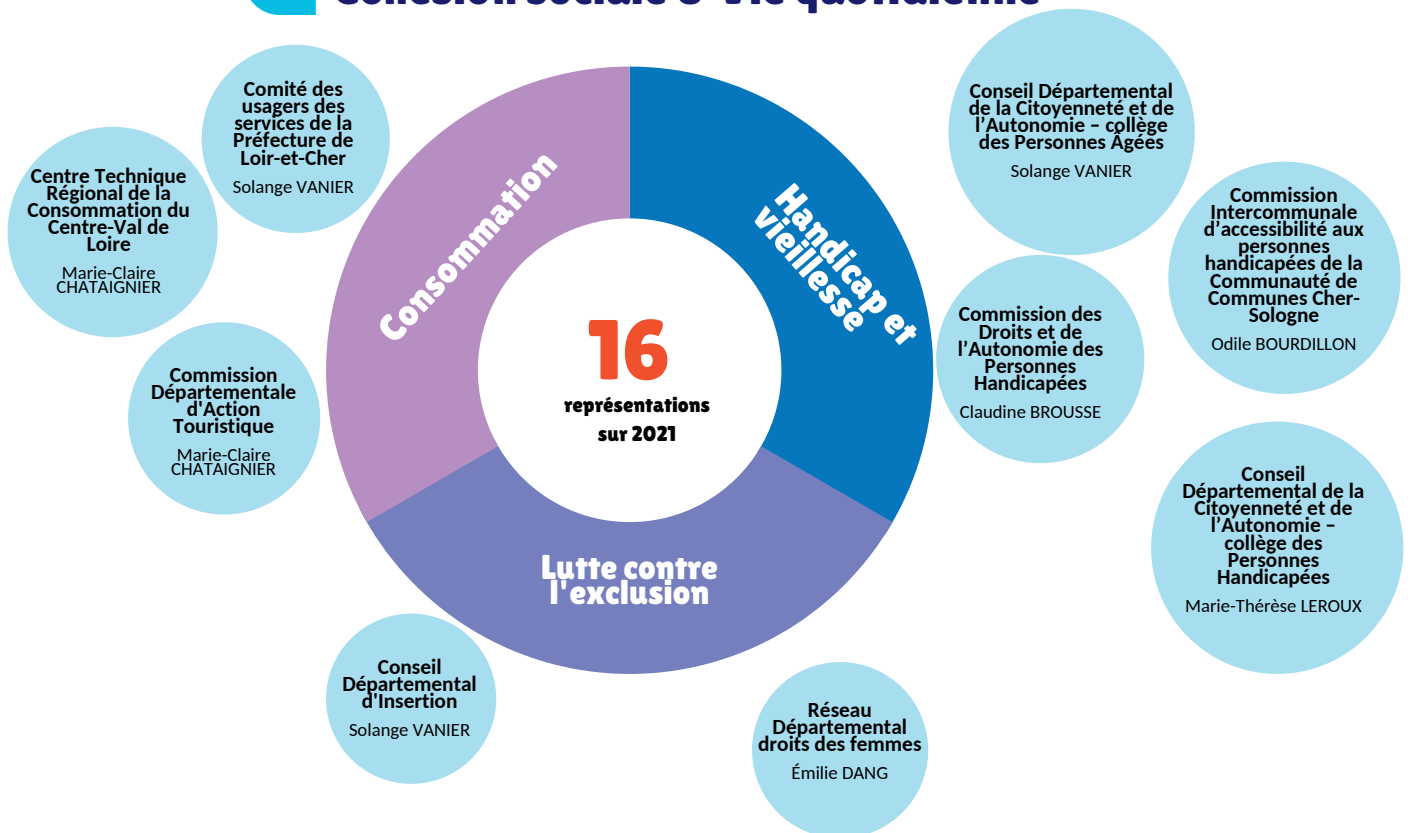
Le Pôle Institution Familiale

La représentation des familles



Assurer des représentations actives et être force de proposition dans les commissions départementales et régionales, grâce à des bénévoles issus de milieux différents, nommés pour leurs compétences, formés et disponibles.

Cohésion sociale & Vie quotidienne



La représentation familiale, c'est quoi au juste ?

La mission de représentation des familles est confiée depuis 1945 aux Unions d'associations familiales qui forment un réseau national composé d'une structure nationale, l'Unaf, et de structures territoriales. La mission de représentation est attribuée par la loi qui a fait des Unions d'associations familiales l'interlocuteur officiel des pouvoirs publics.

Droit de la famille et Protection de l'enfance

Conseil de Famille des Pupilles de l'État	Solange VANIER Thierry LE PANSE
Observatoire Protection de l'Enfance Loir-et-Cher	Solange VANIER
Conseil Local de Sécurité et de la Prévention de la Délinquance	Thierry LE PANSE
Association des Centres Éducatifs et de Sauvegarde des Mineurs (ACESM)	Claudine BROUSSE
Conseil d'Évaluation de la Maison d'Arrêt de Blois	Thierry LE PANSE
Centre de Documentation et d'Information des Femmes et des Familles	Marie-Claire CHATAIGNIER
Commission Départementale de l'Accueil des Jeunes Enfants	Solange VANIER
Commission Départementale d'agrément prévue à l'article D472-5-3	Georges ISABELLE Pascal MARCADET
Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD 41)	Thierry LE PANSE

Éducation et Jeunesse



Schéma
Départemental de
l'Enfance et de la
Famille

Caroline MORVANT

Conseil
Départemental de
l'Enfance et de la
Famille

Solange VANIER

Réseau
Départemental des
Acteurs de la
Jeunesse (REDAJ)

Émilie DANG

Boussole des
Jeunes - BIJ 41

Émilie DANG

Lire et faire lire
nationale

Michèle MIROUX

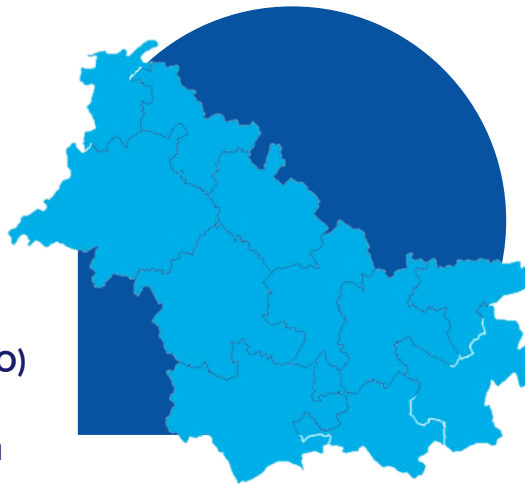


Équipe
pluridisciplinaire
de réussite
éducative -
Programme de
Réussite Éducative

Bastien PÉAN
Émilie DANG



Habitat et Cadre de vie



Association départementale pour l'information sur le logement (ADIL)
Claudine BROUSSE

Conseil d'Administration des Offices d'H.L.M. Terres de Loire Habitat
Solange VANIER

Commission spécialisée de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions Locatives
Claudine BROUSSE

SOLIHA Loir-et-Cher
Solange VANIER

Agence immobilière SOLIHA CVL
Solange VANIER

Comité de Pilotage du Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées de Loir-et-Cher
Claudine BROUSSE

Commission d'Orientation sur l'Hébergement et le Logement d'Insertion (CORALHI)
Caroline MORVANT

Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO)
Caroline MORVANT

Cellule d'Appui au Logement
Caroline MORVANT

Pôle Équilibre Territorial et Rural Pays Loire Beauce
Caroline MORVANT

Syndicat Mixte du Pays des Châteaux
Marie-Annick MARSEAULT

Communauté d'agglomération « Territoires vendômois »
Hubert D'ALANÇON

Communauté d'agglomération Pays Grande Sologne
Lucette CIZEAU

Commission Consultative des Services Publics Locaux de la Ville de Blois
Marie-Claire CHATAIGNIER

“
41
représentations sur 2021

Transport



Commission départementale des taxis et des voitures de petite remise
Solange VANIER et Claudine BROUSSE

Commission Communale des Taxis et Voitures de petite remise de Blois
Bernard JEULIN et Marie-Claire CHATAIGNIER

Politique Familiale et Politique Sociale

“

75

représentations sur 2021

Caisse d'Allocations Familiales

Valérie DUBOUDIEU
Marie-José GOISIER
Annick VERZELLESI
Jean-Paul COUCKE
Audrey ZINGARELLI

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Sylviane FAUVET
Marie-Thérèse LEROUX

CIAS

Blaisois : Christine VIEUXGUÉ

Communauté de Communes de la Sologne des Étangs : Lucette CIZEAU

Vendôme : Solange VANIER

Association Présence verte

Marie-Noëlle MARSEAULT

Commission État de Sélection d'Appel à Projet Social ou Médico-social

Thierry LE PANSE

Commission de Sélection d'Appel à Projet Conseil Départemental

Thierry LE PANSE

Dossier Santé

T: Titulaire S: Suppléant

- Centre Hospitalier de Vendôme Jean-Pierre DUVIVIER (S)
- Centre Hospitalier de Romorantin- Lanthenay Lucette CIZEAU (T)
- Centre Hospitalier de Montrichard Thérèse MOUZAY (T), Marie-Noëlle MARSEAULT (S)
- Centre Hospitalier de Selles S/Cher Odile BOURDILLON (T)
- Centre SSR « La Menaudière » à Chissay en Touraine Thérèse MOUZAY (T)
- Polyclinique de Blois Christine VIEUXGUÉ (S)
- Centre Médical Théraé à Blois Christine VIEUXGUÉ (T), Geneviève JOLLIVET (S)
- Centre MPR « L'Hospitalet » à Montoire sur Le Loir Monique MONNOT (T), Gérard DUCOURTIEUX (S)
- Clinique Saint-Cœur à Vendôme Sylviane FAUVET
- Clinique Médicale du Centre « Château de Saumery » à Huisseau sur Cosson Lucette CIZEAU (T)
- Clinique « Château de la Borde » à Cour-Cherverny Georges ISABELLE et Eliane SALMON (T), Geneviève JOLLIVET (S)
- Clinique « La Chesnaie » à Chailles Muriel BELLORINI (T)
- HAD 41 à Blois Christine VIEUXGUÉ (S)

Autres représentations dans le domaine de la santé

- Conseil Territorial de Santé Christine VIEUXGUÉ
- Conseil Départemental de soins palliatifs Monique MONNOT
- Comité de l'Aide Médicale Urgente, de la permanence des Soins et des Transports Sanitaires Thierry LE PANSE
- Guichet Santé 41 (GAARS) Lucette CIZEAU
- Contrat Local de Santé d'Agglopolys Émilie DANG
- Contrat Local de Santé du Pays Vendômois Émilie DANG

“

66

représentations sur 2021

Les représentations diverses

- Association Accueil, Soutien et Lutte contre les Détreesses (ASLD 41) – Conseil d'Administration
Jean-Marie CHEVÉ
- Conseil Vie Sociale du Domaine de Saint-Gilles à Pontlevoy
Damien AUDOUX et Stéphanie IGEL-MORIN

L'Udaf de Loir-et-Cher et l'action familiale



L'**Institution Familiale** est l'interlocutrice privilégiée de toutes les composantes de l'Udaf (associations, administrateurs, représentants et services).

Elle **coordonne les représentations** de l'Udaf, **organise le Conseil d'administration, l'Assemblée générale** et les **différentes commissions** de l'association.

Elle **veille à la gestion des obligations statutaires** ou liées aux adhésions et répond aux besoins des associations adhérentes (matériels, et autres).



01. REPRÉSENTER OFFICIELLEMENT AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS L'ENSEMBLE DES FAMILLES ET NOTAMMENT DÉSIGNER OU PROPOSER DES DÉLÉGUÉS



La représentation

POLITIQUE FAMILIALE - POLITIQUE SOCIALE

Caisse d'Allocations Familiales :

Valérie DUBOURDIEU
Clémence FRARD

CIAS du Blaisois :

Christine VIEUXGUÉ

HABITAT-CADRE DE VIE

Syndicat du Pays des Châteaux :

Marie-Noëlle MARSEAULT

CCAPEX :

Caroline BUGNY

COHÉSION SOCIALE - VIE QUOTIDIENNE

Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (Collège Personnes

âgées) :

Solange VANIER

Banque de France :

Caroline BUGNY



La formation

- « **RU en commission des usagers** » (Formation obligatoire) le 18 Octobre 2021 à Blois.
- « **RU et la qualité en établissement de santé** » les 30 Septembre et 1er Octobre 2021 à Blois.
- « **RU en avant** » (Formation obligatoire) les 18 et 19 Novembre 2021 à Blois.



02. DONNER AVIS AUX POUVOIRS PUBLICS SUR LES QUESTIONS D'ORDRE FAMILIAL ET LEUR PROPOSER LES MESURES

Afin de soutenir l'expression et la réflexion pluraliste, l'Udaf de Loir-et-Cher a réuni ses instances statutaires :

- **Six réunions de Conseil d'administration**, les 18 Février et 20 Avril en visio, 15 Juin, 14 Septembre, 19 Octobre et 14 Décembre 2021.
- **Deux réunions de Bureau**, les 16 Mars et 16 Novembre 2021.
- **Une Assemblée Générale Élective en visioconférence**, le 27 Mai 2021.
- **Deux Assemblées Générales Extraordinaires**, les 14 Septembre et 14 Décembre 2021.
- **Un après-midi d'accueil des nouveaux administrateurs** a été organisé le 19 Octobre 2021 à l'Udaf de Loir-et-Cher, pour une présentation de ses différents services et de la nouvelle équipe d'encadrement. À cette occasion, les nouveaux et anciens administrateurs ont échangé avec la Direction et les Chefs de service sur le fonctionnement de l'Institution et la gestion des mesures de protection. La rencontre s'est terminée par une visite des locaux et un échange avec les salariés, suivie d'un pot convivial.

Au sein de l'Udaf de Loir-et-Cher plusieurs Commissions et groupes de travail existent afin d'accompagner les représentants dans leur mission, de nourrir leur réflexion dans tous les domaines de la vie quotidienne des familles, de mener des actions ponctuelles pour les familles et faciliter le travail du Conseil d'administration dans ses prises de position.

Mixtes, les commissions et les groupes de travail sont des instances d'études/consultatives et d'actions composées d'administrateurs, de représentants familiaux et de salariés de l'Udaf.

L'Udaf s'appuie sur son réseau d'associations, ses bénévoles et ses salariés pour faire remonter les besoins du terrain.

Commissions et groupes de travail

Groupes de travail

- Développement associatif (6 membres)
- Communication (7 membres)
- Lire et faire lire (7 membres)
- Projet associatif (6 membres)
- Conférence départementale des Mouvements Familiaux (10 membres)
- Fête départementale des Familles (12 membres)



Commissions sectorielles

- Droit de la famille, Parentalité, Enfance (8 membres)
- Éducation, Jeunesse, Numérique (6 membres)
- Habitat, Cadre de vie, Loisirs (6 membres)
- Économie, Consommation, Emploi (7 membres)
- Santé (16 membres)
- Technique (10 membres)
- Finances (6 membres / L'Expert - Comptable et le Commissaire aux Comptes)
- Contrôle (8 membres)
- Médaille de l'Enfance et des Familles (7 membres)

✳ **Commission Droit de la famille, Parentalité, Enfance : 1 réunion en visio (29/03)**

- Les actions de la parentalité : CO, Cités Éducatives,
- Projet Hiver des Familles à l'EVS de Mondoubleau avec la MSA Berry-Touraine,
- Projet Printemps des Familles de la CAF de Loir-et-Cher,
- Pré-bilan CO et réflexion des nouveaux axes,
- Projet Média Citoyen,
- Actualités des associations familiales.

✳ **Commission Éducation, Jeunesse, Numérique : 1 réunion (6/10)**

- État des lieux des actions familiales,
- Retour sur les actions/représentation de l'Udaf de Loir-et-Cher,
- Réflexion sur les actions 2021-2022 (CO),
- Partage d'actualités.

✳ **Commission Habitat, Cadre de Vie, Loisirs : 1 réunion en visio (24/03)**

- Échange sur le volet sécurité routière (actions),
- Retour sur les représentations familiales (attentes, actualités).

✳ **Commission Économie, Consommation, Emploi : 1 réunion (7/12)**

- Actualités du Point Conseil Budget,
- Actualités du Microcrédit Personnel,
- État des lieux des actions menées par les associations adhérentes,
- Réflexion autour des actions 2022.

✳ **Commission Santé : 3 réunions (13/04 en visio, 10/09 et 2/12)**

- Organisation de la Soirée d'information sur la Sclérose en Plaque,
- Retour sur la rencontre avec Santé Escales 41,
- La représentation des usagers (formations, certification, actualités, etc.),
- Campagne de renouvellement des représentants CPAM et au CTS,
- Semaines d'Information sur la Santé Mentale,
- Fermeture du Guichet Santé 41.

✳ **Commission des Finances : 2 réunions (26/04 et 19/10)**

- Arrêté des comptes 2020 et proposition d'affectation des résultats Service social et Services médico-sociaux et Vie Associative.
- Présentation des propositions budgétaires 2022 Service social et Services Médico- Sociaux et Vie Associative.

✳ **Commission de Contrôle : 2 réunions (17/03 et 15/04)**

- Vérification des listes électorales arrêtées au 31/12/2020, valables pour l'année de vote 2021 et rédaction du rapport annexé à la liste récapitulative transmise à l'Unaf. En raison de la pandémie de COVID-19 aucun contrôle des adhérents n'a pu être effectué sur site comme les années précédentes.
- Vérification des dossiers de candidatures individuelles pour le renouvellement partiel du Conseil d'administration de l'Udaf lors de l'Assemblée Générale du 27 Mai 2021.

✳ **Commission de la Médaille de l'Enfance et des Familles : 1 réunion (15/10)**

- Statut sur les dossiers de candidature suite aux enquêtes effectuées.

Commissions et groupes de travail



✳ **Groupe de travail Développement associatif : 2 réunions en visio et présentiel (15/03, 9/11)**

Sujets traités et travaux menés :

- Retour sur la prise de contact avec les Présidents des associations familiales,
- Retour sur la démarche d'évaluation du PLDA,
- Point sur le projet associatif,
- Définition du plan d'action 2021,
- Formations de l'Udaf et recueil des besoins,
- Actualisation des outils de communication (Plaquette adhésion, charte d'engagement, livret d'accueil des administrateurs),
- Préparation du Forum de l'engagement 2021.

✳ **Groupe de travail Communication (4 membres) : 2 réunions (31/03 et 25/10)**

Sujets traités et travaux menés :

- Reporting sur la page Facebook de l'Udaf,
- Actualisation des outils de communication du service Vie associative,
- État de situation du groupe de travail site internet,
- Élaboration du journal semestriel « Bulletin Info Familles en Loir-et-Cher » n°13 et 14.

✳ **Groupe de travail Conférence des Mouvements Familiaux : 1 réunion (28/09)**

Sujets traités et travaux menés :

- Présentation de la Conférence des Mouvements Familiaux (objectifs, composition, format),
- Échanges et modification du Règlement Intérieur,
- Réflexion autour des thématiques.

✳ **Groupe de travail Fête départementale des familles : 1 réunion en visio (25/03)**

Sujets traités et travaux menés :

- Présentation de la fête départementale des familles (objectifs),
- Réflexion autour de la 1ère édition dans le Loir-et-Cher.



Le contexte sanitaire nous a de nouveau amené à reporter des dates de réunions et à opter pour d'autres modalités de fonctionnement : l'organisation de rencontres en distanciel ou la consultation par courriel notamment pour le groupe de travail Projet associatif pour la finalisation du document.

Le nouveau projet associatif 2021-2025 a été validé par les membres du Conseil d'administration du 20 Avril 2021 et diffusé en version papier lors du Conseil d'administration du 19 Octobre 2021.



Programme de formations de l'Udaf de Loir-et-Cher

2 formations ont été proposées aux Présidents des mouvements et des associations familiales, Administrateurs, Représentants familiaux et membres des associations adhérentes, grâce au soutien financier du Mouvement Associatif Centre-Val de Loire, la Région Centre-Val de Loire et l'Uraf Centre-Val de Loire :

- « Représenter, défendre et promouvoir les familles au titre de l'Udaf de Loir-et-Cher », le 5 Octobre à Blois (annulée faute de participants),
- « Développer la communication de son association familiale », le 12 Octobre 2021 à Blois (6 participants).

Les temps forts de l'Udaf

- * **25 Mars** : Signature du Schéma Départemental des Services aux Familles (2020-2023) du Loir-et-Cher
- * **27 Mai** : Assemblée Générale électorale de l'Udaf de Loir-et-Cher à Blois en hybride
- Validation du projet associatif de l'Udaf 2021-2025



- * **4 Juin** : Inauguration du site intranet de l'Udaf de Loir-et-Cher



- * **15 Juin** : Rencontre avec les Juges des tutelles, en présence de l'équipe d'Encadrement
- * **30 juin** : Participation à la présentation des résultats de l'action publique dans le Loir-et-Cher : 1er comité local de l'usager à la Préfecture de Loir-et-Cher
- * **1er Juillet** : Rencontre à la Mairie de Blois avec Mmes FÉRET, Adjointe à la ville solidaire, BOREL, Conseillère déléguée aux personnes âgées, KADIATOU DIAKITÉ, Conseillère déléguée santé et handicap : Présentation de l'Udaf
- * Signature d'une convention tripartite entre l'Unaf, l'Udaf du Cher et l'Udaf de Loir-et-Cher pour une mission d'accompagnement et de conseil menée par le Directeur Général auprès de l'Udaf du Cher de Septembre 2021 à Avril 2022.
- * **14 Septembre** : Assemblée générale extraordinaire de l'Udaf à Blois

- * **20 Septembre** : Participation à la Rencontre annuelle du Contrat de Ville à Blois
- * **28 Septembre** : Présentation de l'Udaf et ses services au Conseil d'administration du CIAS de Blois
- * **5 Octobre** : Formation pour les représentants familiaux
« Développer la communication de son association familiale »
- * **9 Octobre** : Après-midi d'accueil des nouveaux administrateurs à l'Udaf de Loir-et-Cher



- * **22 Octobre** : Signature de la Convention de partenariat avec Action Logements Services pour la mise en place de l'Accompagnement Éducatif Budgétaire 
- * Obtention du 3ème label Point Conseil Budget sur le périmètre nord du département
- * **18 et 19 Novembre** : Participation aux Rencontres Nationales des Villes Éducatrices à Blois,
- * **22 Novembre** : Participation à la table-ronde « Violences économiques, comment y répondre » à la Préfecture de Loir-et-Cher à Blois,
- * **17 Décembre** : Participation au 2ème Comité local de l'Usager à la Préfecture de Loir-et-Cher

L'Udaf de Loir-et-Cher et le réseau



- 12 Mars, 30 Avril** : Conseil d'administration
- 21 Mai** : Assemblée Générale de l'Udaf
- 17 septembre à Chartres** : Groupe de travail Développement associatif
- 19 Mai en visio et 13 Octobre à Blois** : Groupes de Travail Point Conseil Budget.

Groupes de travail national en visio et présentiel :

- Espaces Parents en Milieu Scolaire : 25/11,
- Point Conseil Budget : 15/03, 23/09,
- Inclusion numérique, 8/07,
- Sécurité routière et Transport : 9/04, 30/09
- Matinées du développement associatif : 30/11, 9/12,
- Promotion des Réseaux d'Entraide entre Parents : 20/05
- Débat conciliation vie professionnelle et vie personnelle : 8/04



- 26 mars et 8 Octobre** : Rencontre des Présidents Unaf et Udaf et des Directeurs Udaf

- 25 Juin et 9 Octobre** : Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire de l'Unaf

- Lieu d'Accueil Enfant Parent : 17/06
- Lire et faire lire : 24/02, 18/03,
- Lire ensemble : 10/03, 27/04,
- Journée référent communication Unaf : 4/02,
- Jeudis de la communication : 11/03, 4/04, 6/05, 3/06, 8/07, 16/12
- CO : réflexion et évaluation : 14/04,
- Fond national parentalité - volet 3 : 23/09.



03. ACTIONS EN FAVEUR DES FAMILLES (3^o et 4^o du L211-3 du CASF)



L'Espace Familles est un lieu d'accueil ouvert à tous publics, d'écoute, d'information et d'orientation, qui veille à répondre aux questionnements des familles dans tous les domaines de la vie quotidienne tels que le logement, la santé, l'accès aux droits, l'éducation, la consommation, la parentalité, l'emploi, les loisirs, etc.

Situé à Blois, il permet à toutes personnes (habitants, professionnels, bénévoles et salariés) d'accéder à des ressources documentaires et des informations relatives aux acteurs locaux et à nos associations familiales adhérentes.

En 2021, l'Espace Familles a de nouveau été impacté par la crise sanitaire et les mesures de confinement conduisant de ce fait à une baisse de sa fréquentation. En effet, la majorité des personnes (usagers et professionnels) qui s'est présentée auprès de cet espace, a été orientée vers l'accueil de l'Udaf pour des rendez-vous assurés par le service social, les services médico-sociaux et le service Vie associative tels que l'Information et le Soutien aux Tuteurs Familiaux, le Microcrédit personnel et le Point Conseil Budget.

Afin d'agrandir l'espace d'accueil et de permettre au service Vie associative de proposer des actions collectives dans ce local, l'Udaf de Loir-et-Cher a entrepris à la fin de l'année un projet de réaménagement, soutenu financièrement par la Caisse d'Allocations Familiales de Loir-et-Cher.

Depuis novembre, 3 espaces distincts sont désormais disponibles :

1



L'accueil assuré par l'adulte-relais et les Chargés de mission Vie associative.

2



Un espace « S'informer en famille » dédié à la consultation des ressources documentaires rattachées aux différents domaines de la vie quotidienne et aux ressources locales et pouvant également permettre à toute personne d'accéder à un équipement informatique pour réaliser ses démarches administratives.

3



Un espace « Se divertir en famille » permettant d'accueillir les usagers, les partenaires et les associations familiales adhérentes pour des animations collectives et découvrir les ressources du réseau national autour de la parentalité, du numérique et autres.



CONTACTS

Tél. : 02 36 23 22 20

Accueil physique de

L'Espace Familles :

*Rez-de-Chaussée de l'Udaf
de Loir-et-Cher*

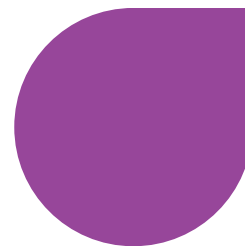
45 Avenue du Maréchal

Maunoury 41000 Blois

De 9h à 12h et de 14h à 16h



Le service Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux (ISTF)



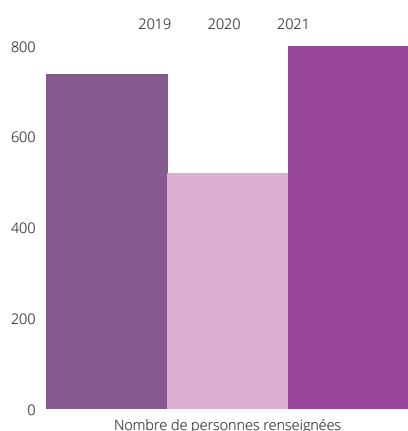
Le service Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux (ISTF) s'adresse aux familles en recherche d'information sur les mesures ou les dispositifs de protection des majeurs : *sauvegarde de justice, curatelle, tutelle, habilitation familiale, mandat de protection future.*

Ce service conformément à l'article L 215-4 du Code de l'Action Sociale et des Familles délivre de l'information et apporte un **soutien technique aux personnes appelées à exercer ou exerçant une mesure de protection juridique pour une personne majeure, membre de leur famille ou un proche.**

Structuré depuis 2018 au sein de l'Udaf de Loir-et-Cher, le service ISTF est à présent bien identifié et a poursuivi son développement sur le territoire départemental.

Activité en 2021

Après une année 2020 affectée par le contexte sanitaire COVID et marquée par un **recul de 30% du nombre de personnes renseignées**, l'année 2021 enregistre une reprise significative de l'activité et dépasse les résultats de 2019.



798

personnes ont été
renseignées en 2021
(736 en 2019 et 519 en
2020).

La répartition des modalités de contact a évolué comme suit en 2021 :

- **Les permanences physiques au Tribunal Judiciaire de Blois** représentent 46% des interventions ISTF et constituent toujours les apports les plus importants en termes de public renseigné. Les familles sont reçues préalablement à leur audition par les Juges des Tutelles. 367 personnes (hors majeurs à protéger) ont ainsi été reçues lors de 45 permanences. L'information porte sur le déroulement de la procédure et la mise en place de la mesure de protection à partir de la notification du jugement les désignant en qualité de curateur, tuteur ou habilité familial. Cette information s'accompagne d'une remise de documentation adaptée à la situation et aux problématiques rencontrées par les familles.
- **Les permanences mensuelles auprès de la Maison de Justice et du Droit à Blois et des Points d'Accès au Droit de Romorantin-Lanthenay et Vendôme** représentent 7% des interventions ISTF. 51 personnes ont été reçues sur rendez-vous en ces différents points d'accueil auxquels il faut ajouter un premier rendez-vous à Lamotte-Beuvron, un partenariat ayant été signé fin 2021 avec l'Espace France Services Cœur de Sologne.

19%

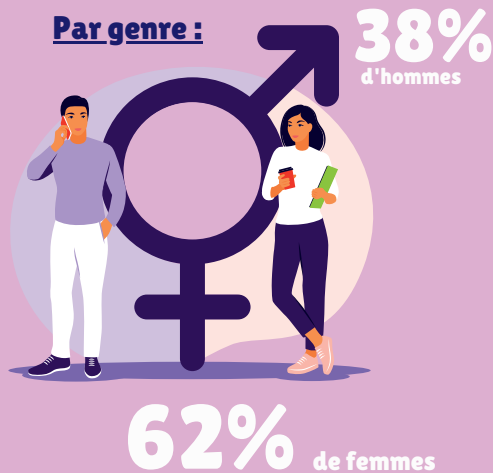


La permanence téléphonique tenue les mardis de 9h à 12h représente 19% des interventions ISTF.

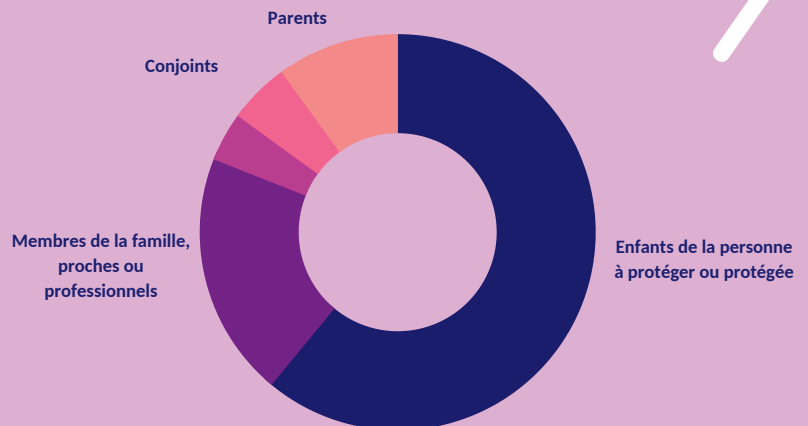
154 appels reçus : le nombre des appels est en hausse de 70% par rapport à 2020 et de 228% par rapport à 2019.

Enfin, les rendez-vous physiques à l'Udaf, les appels téléphoniques hors permanence du mardi matin, les mails et les courriers totalisent 28% des interventions soit 225 personnes renseignées.

Typologie du public



Par lien avec le majeur :



OBJECTIFS

Notre objectif, en 2021, était de poursuivre le développement des actions et l'implantation territoriale du service ISTF autour de plusieurs axes :

- * Développer nos interventions sur l'ensemble du territoire départemental en créant de nouveaux lieux d'accueil :
 - Des présentations du service ISTF ont été organisées auprès des Espaces France Services de Saint-Aignan (+ Antenne de Selles-sur-Cher), Cœur de Sologne à Lamotte-Beuvron, Montrichard-Val de Cher et Mondoubleau. Ces présentations ont été suivies de la signature de conventions de partenariat permettant d'accueillir du public par le service ISTF en ces différents lieux.
- * Reprendre l'information collective auprès de divers publics :
 - Participation les 05 et 09/10/2021 à 2 Ciné-Débats à Blois et Montrichard-Val de Cher au cours des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM),
 - Présentation du service ISTF le 25/11/2021 avec les autres services de la Vie Associative de l'Udaf à un public de professionnels à la MDSC de Nord-Loire-Pays de Chambord.
 - Présentation des mesures de protection (exercice familial ou professionnel) le 14/12/2021 à l'ESAT de La Chaussée Saint Victor.

CONTACTS

☎ 02 36 23 22 09
✉ service-istf@udaf41.org

En présentiel et sur rendez-vous uniquement en contactant :

La Maison de Justice et du Droit à Blois, au
02 54 45 16 16

Le Point d'Accès au Droit à Romorantin-Lanthenay, au 02 54 96 97 85

Le Point d'Accès au Droit à Vendôme, au
02 36 23 22 09

Le service ISTF, au 02 36 23 22 09 pour un rendez-vous à :

- l'Espace France Services de Saint-Aignan
- l'Antenne France Services de Selles-sur-Cher
- l'Espace France Services Cœur de Sologne
- l'Espace France Services de Montrichard-Val de Cher



Perspectives

Cet objectif de développement sera poursuivi en 2022 d'autant plus que la mise en place du nouveau site internet de l'Udaf de Loir-et-Cher accroîtra sensiblement la visibilité du service ISTF auprès du public visé.

Le service Point Conseil Budget (PCB)



Le service Point Conseil Budget (PCB) a été créé au sein de l'Udaf de Loir-et-Cher en 2019 suite à l'obtention d'un premier label pour le Sud du département et d'un second, en 2020 pour le territoire Centre.

Le PCB, ouvert à tous, gratuit et confidentiel, a pour objectif de prévenir le surendettement et favoriser l'éducation budgétaire.

L'action du PCB est individuelle avec la réalisation d'entretiens personnalisés mais est aussi collective avec la mise en place d'actions collectives de sensibilisation à la gestion budgétaire.

Activité en 2021

L'année 2021 a été marquée par le recrutement d'une Conseillère en Économie Sociale et Familiale à temps plein sur les deux labels PCB, Sud et Centre. Cette arrivée a permis de relancer l'activité du PCB sur le territoire.

De nombreuses rencontres avec les partenaires (CAF, CARSAT, Bailleurs sociaux, MDCS, Banque de France, SOLIHA, Action Logement Services, Mission Locale, PIMMS, Mairies, CCAS, CHRS, etc) ont été organisées dans le but de présenter le service et ses missions et ainsi faciliter les relations partenariales et orientations des usagers.

L'accompagnement individuel

Les permanences physiques dans les lieux d'accueil ont pu reprendre à minima une fois par mois à la Mission Locale du Romorantinois et au sein des Maisons France Services de St Aignan, Selles-sur-Cher, Sologne des Étangs et Montrichard.

De nouvelles conventions de partenariat ont aussi été signées pour assurer un maillage du territoire Sud et Centre avec de nouvelles permanences au Point d'Accès au Droit de Romorantin-Lanthenay, CCAS de Romorantin-Lanthenay, Espace Jeunesse du Controis en Sologne et à la structure France Services Cœur de Sologne.

À cela s'ajoute la possibilité de recevoir les bénéficiaires dans les locaux de l'Udaf de Loir-et-Cher à Blois et à la France Services de Salbris.

77

En 2021, 77 personnes ont été reçues dont 58% pour lesquelles un suivi à plus long terme a été nécessaire avec l'organisation de plusieurs rendez-vous.

Les sollicitations du PCB sont principalement liées à des impayés de charges courantes et/ou de crédits et à une situation de découvert bancaire importante.

Typologie du public

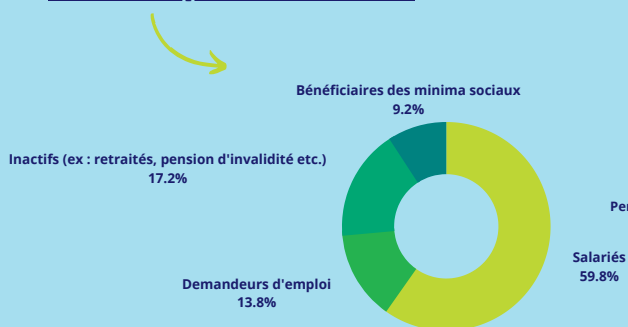
Par genre :

40%
d'hommes

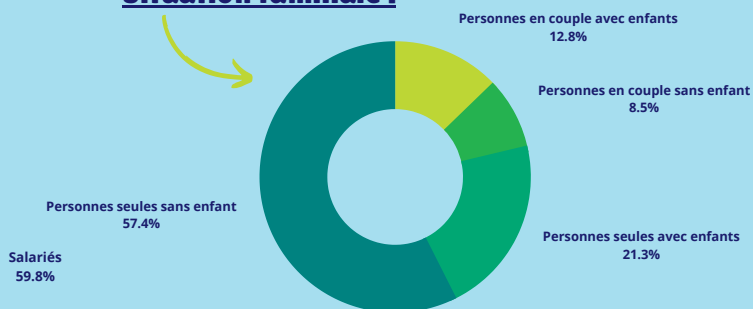


60%
de femmes

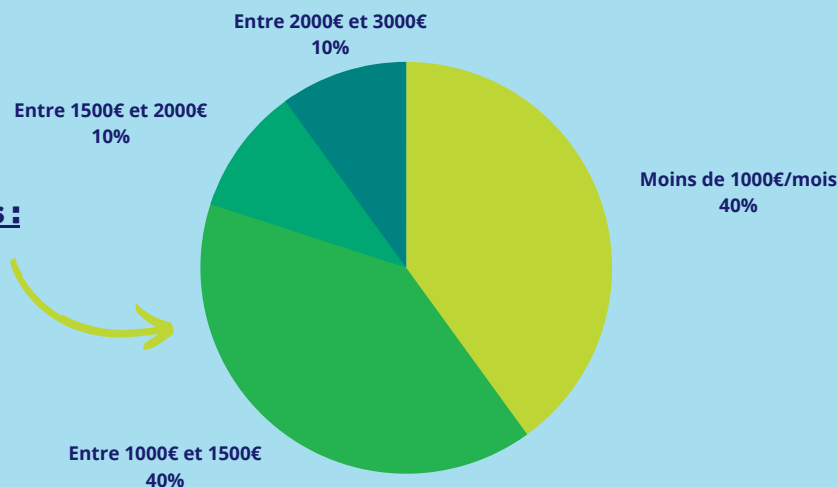
Situation professionnelle :



Situation familiale :



Ressources mensuelles :



Actions collectives

16 actions collectives ont par ailleurs été menées sur l'année 2021, notamment avec le soutien de la succursale départementale de la Banque de France.

Dans le cadre de notre partenariat avec la Mission Locale du Romorantinais, une action est organisée chaque mois auprès des jeunes bénéficiaires du Contrat d'Engagement Jeune pour un total de 8 actions durant l'année 2021. À cela s'ajoutent des actions ponctuelles en collaboration avec divers partenaires : 3 ateliers dans le cadre des Quartiers d'Été à Blois et Vendôme, 1 atelier sur la thématique de la rentrée scolaire avec la CSF 41, 2 ateliers au cours de la Semaine de l'Énergie organisée par le PIMMS de Blois, 2 ateliers au cours de la Semaine contre les Violences faites aux Femmes avec le CCAS de Romorantin-Lanthenay et l'ASLD - CHRS L'Astrolabe à Blois.



Les prestations de services d'Accompagnements Éducatifs Budgétaires

Le service PCB reprend également en charge les conventions de prestations de services signées avec le Ministère des Finances, et l'Université d'Orléans. Ces conventions permettent aux partenaires de nous mandater pour une mission d'accompagnement budgétaire contre financement. À ce titre, deux accompagnements ont été réalisés sur l'année 2021. En octobre 2021, une nouvelle convention de ce type a été signée avec Action Logement Services. Deux accompagnements ont débuté dans ce cadre en 2021.



Perspectives

En novembre 2021, l'Udaf a reçu un troisième label PCB pour couvrir le Nord du département permettant ainsi au PCB d'être présent sur l'ensemble du département. Ce déploiement sera effectif à compter de 2022.

CONTACTS



07 56 06 35 27
07 57 09 06 30



service-pcb@udaf41.org

Permanences sur rendez-vous :

- Udaf de Loir-et-Cher
- PAD Romorantin-Lanthenay (le 1er lundi de 9h30 à 12h).
- CCAS Romorantin-Lanthenay (le 1er lundi de 14h à 17h)
- France Services Saint-Aignan (le 1er jeudi de 10h à 12h30)
- Antenne France Services Selles-sur-Cher (le 1er jeudi de 14h à 16h30)
- Mission Locale du Romorantinais (le 2e mardi de 13h30 à 15h45)
- France Services Sologne des Étangs (le 3e mercredi de 9h à 12h)
- France Services Cœur de Sologne (le 3ème mercredi de 14h à 17h)
- Espace France Services de Montrichard-Val de Cher (le 4e mardi de 9h à 16h)
- France Services Salbris (sur demande)
- Espace Jeunesse du Controis-en-Sologne (les vendredis de 9h à 12h).





Depuis Mars 2013, ce service s'est développé en direction des personnes exclues des prêts bancaires classiques.

La signature de conventions avec nos partenaires bancaires, la Caisse d'Épargne, le Crédit Agricole, le Crédit Mutuel, le Crédit Coopératif, Créa-Sol et la Caisse des Dépôts a permis d'étendre ce dispositif sur l'ensemble de notre département.

Nous avons, en 2021, ouvert la possibilité de rendez-vous dans les Maisons France Services de Lamotte-Beuvron, Neung-sur-Beuvron, Saint-Aignan-sur-Cher, Montrichard Val de Cher, Selles-sur-Cher et continué les permanences à Romorantin-Lanthenay et à Vendôme.

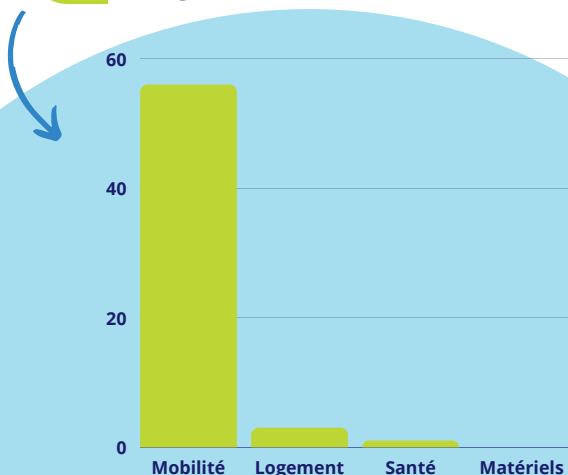
1876 km

Déplacements sur l'année 2021



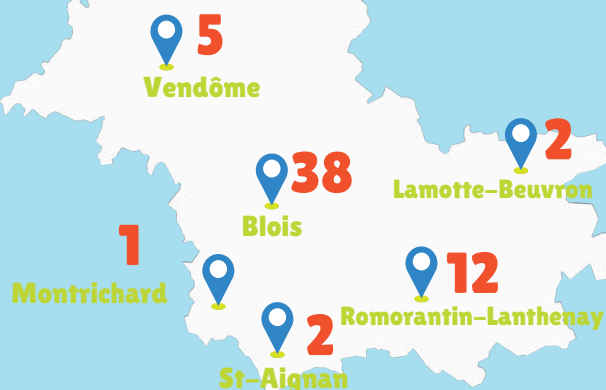
À Blois, les personnes sont reçues directement à l'Udaf. En 2021, 140 personnes ont été renseignées sur le dispositif du Microcrédit et sur les 60 dossiers présentés aux banques, 23 ont été accordés.

Objet du Microcrédit

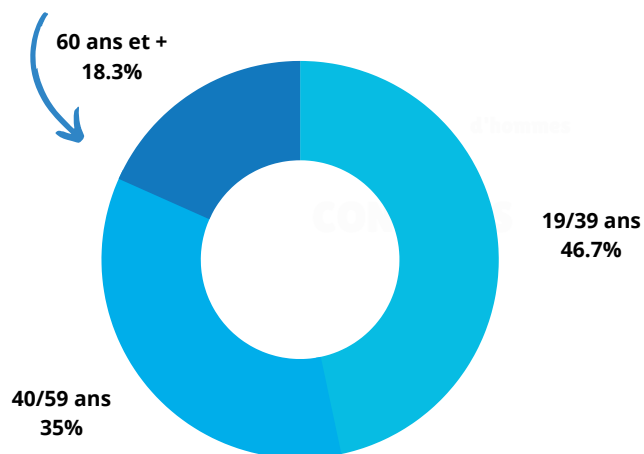


Sur le nombre total de dossiers, la majorité des demandes porte sur le permis de conduire, la réparation ou l'achat d'un véhicule.

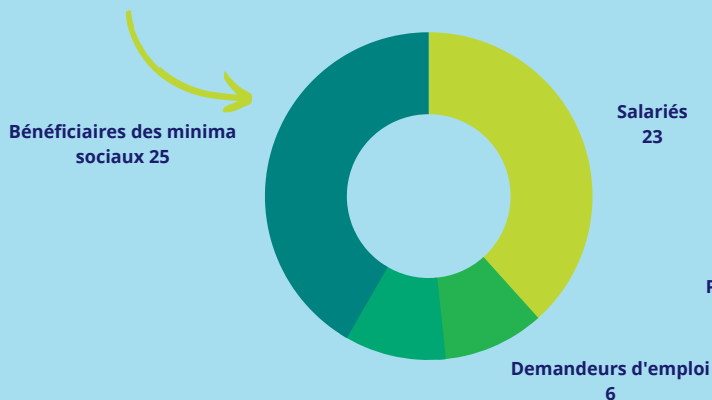
Répartition géographique des rendez-vous



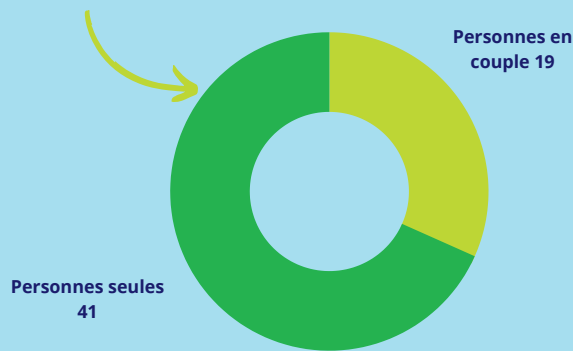
Âge des demandeurs



Situation professionnelle :



Situation familiale :



CONTACTS

02 54 90 23 43

microcredit@udaf41.org

Permanences sur rendez-vous :

- Udaf de Loir-et-Cher
- France Services de Saint-Aignan
- Antenne France Services de Selles-sur-Cher
- Espace France Services Montrichard-Val de Cher
- France Services Cœur de Sologne à Lamotte-Beuvron
- Point d'Accès au Droit à Vendôme (1er et 3e vendredis du mois de 09h00 à 12h00).
- Centre Communal d'Action Sociale à Romorantin-Lanthenay

Actualisation et uniformisation des plaquettes de l'Institution

Motivée par la nouvelle charte graphique du réseau Unaf/Udaf/Uraf, l'association continue de se professionnaliser autour de la communication, se traduisant notamment par la refonte des plaquettes du Pôle Institution Familiale :

Nouvelles plaquettes et affiches (ISTF-PCB-Microcrédit)



Projet associatif 2021-2025



Plaquette générique du Pôle Institution Familiale



Développement de l'action familiale



La convention d'objectifs

Dans le cadre de la réforme du Fonds Spécial, l'Udaf de Loir-et-Cher a signé avec l'Unaf une convention d'objectifs au titre des années 2016-2020.

Les actions qui résultent de cette convention contribuent à la réalisation des missions générales décrites à l'article L.211-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

De nouveaux objectifs ont été validés en 2021, permettant à l'Udaf de Loir-et-Cher de mettre en place ou de poursuivre, sur la période 2016-2021, les actions suivantes :



Promouvoir les réseaux d'entraide entre les parents

Par cette action, l'Udaf de Loir-et-Cher souhaite encourager l'entraide, la solidarité entre parents et la mise en réseau des familles.

C'est dans ce sens que l'Udaf s'engage depuis plusieurs années maintenant à mettre en place des actions visant à soutenir les familles pouvant rencontrer des difficultés liées à la parentalité.

Soucieuse d'accompagner les parents dans leur rôle de premier éducateur de leurs enfants, l'Udaf de Loir-et-Cher, en partenariat avec des acteurs locaux, a organisé plusieurs temps d'échanges au cours de l'année.

Participation à l'étude de l'Unaf sur la conciliation vie familiale et vie professionnelle, pour les parents de jeunes enfants.



Dans le cadre d'une mission lancée par Elisabeth BORNE, (ex) Ministre du travail, et Adrien TAQUET, (ex) Secrétaire d'État chargé de l'Enfance et des Familles, ayant pour but de

« formuler des propositions d'évolutions du congé parental aujourd'hui peu utilisé », l'Unaf a réalisé cette étude afin de mieux connaître le vécu et les attentes des familles de jeunes enfants sur ces sujets.

C'est donc en mobilisant les familles participant habituellement à nos ateliers, que nous avons pu faire remonter la parole des parents de jeunes enfants, vivant en Loir-et-Cher.

C'est en visioconférence, le 27 avril 2021, que 5 familles ont pu être entendues autour d'un débat portant sur la conciliation vie professionnelle et vie familiale. C'est en s'appuyant sur la trame d'animation fournie par l'Unaf, que le Chargé de mission de l'association a pu animer et accompagner les échanges durant le débat.

Les ateliers-parents et les ateliers parents solos au centre social de Mirabeau à Blois.

L'Udaf de Loir-et-Cher souhaite **développer ses actions de soutien à la parentalité en proposant des actions sur le quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) de Blois à l'attention des familles et des familles monoparentales.**

C'est avec l'appui des **Cités éducatives de Blois** que nous sommes en mesure aujourd'hui de proposer ces temps de soutien à la parentalité.

Pour rappel, les Cités éducatives sont un des dispositifs nés à partir d'initiatives menées sur le terrain par les élus locaux, les services de l'État et les associations. Elles visent à intensifier les prises en charge éducatives des enfants à partir de 3 ans et des jeunes jusqu'à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. La Ville de Blois a récemment obtenu une labellisation pour développer cette expérimentation, soutenue notamment par le Conseil Départemental de Loir-et-Cher, la Caisse d'Allocations Familiales et l'Éducation Nationale.



Le 21 mai 2021, en visioconférence, **7 mamans** dont **3 mamans solos** ont pu échanger sur **l'alimentation** avec une professionnelle.

En effet, **Bénédicte LE PANSE**, Docteure en physiologie et auteure des livres « Rééquilibrage alimentaire » et « Régimes on vous ment ! » (Éditions Amphora), était présente aux côtés des familles pour les écouter et les accompagner dans leurs pratiques alimentaires quotidiennes.



Le 28 mai 2021, l'association a organisé un atelier spécifique sur **les écrans** auprès de **5 mamans**, dont **2 mamans solos**. Cette session s'est intégrée dans la programmation départementale du **Printemps des familles 2021**, projet porté par la **CAF de Loir-et-Cher** dans le cadre du Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (RÉAAP).

Le 18 juin 2021, nous étions heureux de retrouver notre intervenante habituelle à l'Espace Mirabeau de Blois, Marie-Claude GUÉNEAU, travailleur social à la retraite et bénévole Lire et faire lire, qui intervient au côté de l'UDAF depuis 2018 pour animer les ateliers auprès des familles. **Près de 5 mamans** dont **4 mamans solos** étaient là pour continuer le travail autour **des écrans**.

Le 22 octobre 2021, une collaboratrice du **Centre de Ressources sur l'illettrisme et l'Analphabétisme du Loir-et-Cher** (CRIA 41) a animé une session « **Mon enfant et les écrans** » auprès de **7 mamans**, dont **3 mamans solos**. La médiatrice numérique du CRIA 41, marraine de l'édition numéro 3 de la campagne Ma Box Parentalité, a pu guider les familles à découvrir ensemble le contenu de la boîte.



Création d'une permanence de l'Adulte-relais de l'Udaf de Loir-et-Cher au cœur des quartiers Nord de la ville de Blois (QPV).

Pour **renforcer la présence éducative** de l'association sur le terrain, et en raison des progrès et de l'autonomie vérifiée de Jeannette BIANU-NLANDU, Adulte-relais à l'Udaf de Loir-et-Cher, nous avons pris la décision de **développer une permanence dans le quartier.**

Itinérante sur les QPV de la ville de Blois, il était pour nous important d'attribuer un point de proximité à notre professionnelle.

L'objectif de cette permanence associative est d'être au plus proche des familles participant à nos actions de soutien à la parentalité, mais surtout d'aller plus loin en matière d'écoute et d'orientation. Avec une grande connaissance du tissu local, l'Adulte-relais est à même d'accompagner les personnes vers les structures existantes afin de privilégier des réponses territorialisées.

Ainsi, du **21 octobre 2021 au 15 décembre 2021**, **9 permanences associatives** ont eu lieu à l'Espace Mirabeau de Blois (centre social). Celles-ci se déroulent les mercredis (hors périodes vacances scolaires) de 9h30 à 12h. Au total, sur cette période de lancement plutôt restreinte, **près de 16 personnes** se sont présentées auprès de notre professionnelle.

Très prometteur pour une nouvelle action, nous tenions à féliciter Jeannette BIANU-NLANDU pour son investissement et son adaptabilité. En effet, mener et animer une permanence est un exercice nouveau pour cette professionnelle.

C'est pourquoi, le lancement des premières permanences s'est déroulé **en tutorat avec les Chargés de mission Vie associative**, afin d'apporter **confiance et conseil** à l'Adulte-relais.

L'accompagnement s'est également mené en amont afin de se préparer ensemble à cette nouvelle expérience. Le Chargé de mission référent parentalité et l'Adulte-relais ont donc collaboré afin de pouvoir créer un kit pédagogique simple et efficace : *grille d'entretien et d'observation, tableau d'orientation thématique (emploi, logement, santé, budget, etc.) et un tableau de suivi des permanences.*



Ma Box Parentalité est un **dispositif de répit et d'appui aux fonctions parentales** créé par l'Udaf de Loir-et-Cher en janvier 2021.

Face au défi de l'épidémie de la Covid-19, il est vrai que l'origine de cette nouvelle expérience de soutien à la parentalité, résulte d'un sondage sur le numérique réalisé par notre adulte-relais.

Nous comprenons très vite que nous ne pouvons pas transférer nos actions du présentiel vers le distanciel (manque d'équipement, manque d'autonomie et de compétences informatiques, manque d'envie, etc.).

Ainsi, pour ne pas mettre en difficulté les familles, et surtout **pour sauvegarder le lien avec elles**, nous décidons en équipe d'expérimenter une nouvelle approche (couvre-feu compatible et confinement-compatible).





En janvier 2021, nous lançons donc une **première boîte thématique portant sur le sommeil**. Gratuites et livrées à domicile ou disponibles en point-relais, **l'objectif des boîtes est d'introduire une thématique à partager en famille**.

Tisanes pour les parents dans un souci de répit parental, exercices de yoga à faire en famille, questionnaire Qrcode pour évaluer la qualité de son sommeil, plaquettes d'information sur le sommeil, kit de coloriage pour les enfants, livre jeunesse autour du rêve et de la nuit, goodies, etc.

La thématique du sommeil est donc déclinée à travers une sélection de multiples objets, à destination de toute la famille.

En février 2021, près de **12 familles** ont pu recevoir leur boîte directement à la maison. La livraison fut réalisée par l'Adulte-relais de l'Udaf de Loir-et-Cher, au sein des QPV de Blois.

En mars et avril 2021, nous décidons de créer une **charte d'engagement** et une fiche d'inscription pour les familles, afin d'arbitrer la distribution entre les familles et d'assurer un suivi de meilleure qualité.

Très vite, face au danger de la surconsommation, nous décidons de **créer un groupe de discussion dédié à l'expérience afin d'aller plus loin en matière d'accompagnement auprès des familles**. Les familles peuvent donc témoigner, échanger des photos, donner leurs avis sur le **groupe WhatsApp animé par l'Adulte-relais**. L'objectif étant vraiment de tendre vers une pédagogie proactive initiée directement par les familles elles-mêmes, notamment dans l'idée de rester dans l'esprit des réseaux d'entraide entre parents.



Au mois de mai 2021, nous sommes heureux de peaufiner notre expérimentation en lançant **la deuxième édition de la campagne Ma Box Parentalité**. Cette fois-ci, nous nous concentrons sur le sujet de **l'alimentation**. Pour donner plus de corps à l'expérience, et gagner aussi en légitimité par rapport à la thématique de l'alimentation, nous collaborons avec **Bénédicte LE PANSE**. Marraine de cette édition, c'est en échangeant régulièrement que nous façonnons ensemble le contenu de la seconde boîte. Au-delà de nos idées, nous intégrons aussi les familles « cobayes » de l'expérience afin de pouvoir se saisir de leurs retours (trop de lecture, jeu de société à faire avec les enfants, etc.).

Suite au bouche-à-oreille et au relais des familles, nous recevons quelques sollicitations de la part de nouvelles familles souhaitant profiter de l'expérience « Ma Box Parentalité ».

Pas moins de 16 familles ont donc reçu la boîte sur l'alimentation par l'Adulte-relais.

Comme évoqué en amont, plutôt réticentes à l'idée de participer à un atelier en visioconférence, les familles ont tout de même joué le jeu pour rencontrer la marraine de l'édition numéro 2 de « Ma Box Parentalité ».

Le 21 mai 2021, près de 7 mamans ont pu échanger avec Bénédicte LE PANSE autour de leurs pratiques alimentaires quotidiennes. Il s'agissait d'ailleurs d'une première pour certaines d'entre-elles.

Dès la rentrée de septembre, nous travaillons sur le projet avec l'Unaf afin de pouvoir le définir et le porter de la manière la plus efficace possible.

Avec le conseil du national, **nous décidons donc de breveter la marque « Ma Box Parentalité » auprès de l'Institut National de la Protection Intellectuelle (INPI).**

En septembre également, après quelques prises de renseignements par des acteurs intéressés par le projet (communes, associations de parents d'élèves, associations médico-sociales, enseignants etc.), nous commençons à réfléchir à une stratégie d'essaimage et de déploiement du concept à l'échelle du département : le Loir-et-Cher.

C'est dans cette optique que nous présentons le projet dans le cadre de la **Convention Territoriale Globalisée de la CAF de Loir-et-Cher, de la MSA Berry-Touraine et de la Communauté de Communes des Collines du Perche.**

Par la même occasion, et sous l'impulsion et la curiosité d'un Psychologue du **Service Pénitentiaire d'Insertion et Probation du Loir-et-Cher (SPIP)**, nous accueillons dans nos locaux **une équipe de 4 professionnels pour leur présenter le projet.**

En octobre 2021, nous continuons notre campagne de soutien à la parentalité avec l'édition numéro 3 portant sur la thématique « Mon enfant et les écrans ». Parrainée par le **CRIA 41**, la cocréation de la boîte est réalisée avec une Médiatrice numérique de l'association.

La trajectoire pédagogique



Cette fois-ci, c'est **près d'une vingtaine de familles** qui ont reçu la boîte à la maison. Avec la reprise de nos ateliers-parents en physique au centre social de Mirabeau à Blois, nous avons convenu avec la Médiatrice numérique de **distribuer les boîtes pendant l'atelier-parents du vendredi 22 octobre 2021.**

Il est important pour nous de valoriser les familles les plus volontaires. D'autres familles quant-à-elles, préfèrent récupérer leurs boîtes à l'Espace Familles de l'Udaf de Loir-et-Cher.



Une nouvelle fois, l'Udaf de Loir-et-Cher fut partenaire de la **troisième édition de l'Hiver des Familles**. Il s'agit d'un événement familial en milieu rural, et plus précisément dans le secteur Nord du département.

Des activités autour de la thématique « **Partageons nos émotions** » ont rythmé l'hiver des parents et des enfants du secteur de Mondoubleau.

Le **10 novembre 2021, une conférence de Nadège LARCHER (Psychologue et formatrice en communication bienveillante)** sur « **Des mots qui font grandir** » à la Gare des Collines du Perche de Mondoubleau a touché près d'une trentaine de participants. Parents et professionnels de la petite enfance et de la parentalité étaient réunis durant ce temps d'échange.

En raison du contexte sanitaire, plusieurs actions ont été malheureusement annulées (atelier-parents sur les émotions, journée et sortie famille, etc.) pour cette édition numéro 3 de l'Hiver des Familles.

Espaces Parents en Milieu Scolaire



Cette action vise à **promouvoir la mise en place d'espaces dédiés aux parents au sein des établissements scolaires**, afin de favoriser la coéducation parents enseignants par la loi de refondation de l'École de la République du 08 juillet 2013. En 2021, aucune manifestation ne s'est déroulée en raison de l'épidémie de la COVID-19. C'est pourquoi, notre association a préféré élargir son périmètre d'action autour de la communauté éducative. Sans développer des moments à proprement dit dans les établissements scolaires, c'est en intégrant un programme expérimental que nous avons réussi à mener une nouvelle action.



Clefs parentalité
PSFP
Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité

Vers un Réseau de Soins (Oppellia VRS) Centre d'addictologie de Loir-et-Cher coordonne un dispositif d'aide à la parentalité sur Blois au travers d'une équipe composée de plusieurs partenaires associatifs et institutionnels.

Au même titre que l'Association Accueil, Soutien et Lutte contre les Détresses (ASLD) et le Réseau d'Aides Spécialisées aux élèves en difficulté (RASED), l'Udaf de Loir-et-Cher a naturellement répondu à l'invitation en tant que porte-parole des familles et acteur de soutien à la parentalité sur le blésois. Notre association a pu être conviée à un temps d'information le 6 mai 2021 en visioconférence.

Pour aller plus loin, l'Adulte-relais et le Coordinateur parentalité de l'association ont pu participer à une formation aux principes de base du programme.

En quelques mots, le programme PSFP est un programme de développement conjoint des compétences parentales et des compétences psychosociales des enfants entre 6 et 11 ans.

Ce dispositif vise à soutenir les familles en les aidant préventivement à développer des « facteurs de protection » et à mettre en place un « climat familial » positif :

- Il s'adresse à toutes les familles, de toutes classes sociales.
- Il s'appuie sur des méthodes interactives et expérientielles (jeux de rôle, mises en situation, travaux pratiques).
- Il s'inscrit dans la durée via 14 sessions de 2h espacées dans le temps, agit sur plusieurs cibles (parents, enfants et communauté éducative, etc.) et est animé par des professionnels formés (formation de 3 jours) s'appuyant sur un guide d'intervention structuré.

Celle-ci s'est déroulée à Blois du 6 au 10 septembre 2021, le Coordinateur parentalité de l'Udaf de Loir-et-Cher a pu suivre cette formation. Exemptée de celle-ci, l'Adulte-relais a pu quant-à-elle se spécialiser dans le recrutement des familles, vivant dans les QPV de Blois.



Tère expérience en
Loir-et-Cher



6

familles participantes

Le 12 octobre 2021, à l'Espace Mirabeau (centre social), les premières familles ont pu participer à une réunion d'information.

Le 30 novembre 2021, début de la première session du programme.

Participant à la coanimation du groupe enfant et du groupe famille, le Coordinateur parentalité de l'Udaf de Loir-et-Cher pouvait retrouver les 6 familles participantes, tous les mardis à l'Association Accueil, Soutien et Lutte contre les Détresses (ASLD) à Blois, de 17h30 à 19h30 (hors vacances scolaires).

Le 7 décembre 2021, la session 2 du programme a porté sur les émotions.

Le 14 décembre 2021, nous nous sommes retrouvés en session 3 autour de la communication et de l'écoute.



Dans le cadre d'un **coportage avec la Ligue de l'enseignement 41**, l'Udaf de Loir-et-Cher c'est aussi **l'association Lire et faire lire**.

Près d'une vingtaine de bénévoles en Loir-et-Cher participent à des lectures dans des structures accueillant des enfants. Lire et faire lire est donc un programme national périscolaire d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle.

Globalement, l'activité est parasitée par un contexte sanitaire fragilisant l'action à plusieurs niveaux : l'engagement des bénévoles, le moral du public, impossibilité de lire en raison des protocoles sanitaires à l'école, etc.

En conséquence, il est vrai que nous pouvons enregistrer une perte importante de bénévoles malgré la campagne de remobilisation nationale.

Cependant, l'action a pu être lancée à l'Udaf de Loir-et-Cher le 17 mars 2021. En effet, dans la Salle Paul BOURDIER de l'association, nous avons pu accueillir la **15e édition de Mille Lectures d'Hiver**, portée par Ciclic Centre Val-de-Loire. Une dizaine de bénévoles ont pu profiter de la lecture de Boris ALESTCHENKOFF, que nous tenions à remercier de sa venue à l'Udaf de Loir-et-Cher.

Par la suite, il est vrai que notre association a profité du fait d'être identifiée comme acteur de soutien à la parentalité, pour pouvoir planifier une programmation estivale pour Lire et faire lire, directement en plein cœur des quartiers Nord de la ville de Blois.

Pendant le mois de Juillet, **12 bénévoles** de la délégation Lire et faire lire 41 se sont engagés pour effectuer des **lectures en plein air pour les enfants des QPV de Blois**.

Les vendredis 2 et 9 juillet 2021, de 14h30 à 16h00, **l'Association Cultures et Connaissances du Monde Arabe (ACCMA)** a accompagné nos lecteurs bénévoles sur les extérieurs de l'Espace Jorge Semprun de Blois. Mobilisées par l'Adulte-relais de l'Udaf de Loir-et-Cher, les familles ont pu venir participer aux lectures musicalisées en plein-air. Sur ces deux dates, **près de 30 enfants** étaient présents pour écouter les histoires de nos bénévoles.

Par la suite, l'été de la délégation Lire et faire lire 41 s'est poursuivi avec l'action **Des Lyres d'été**. Organisée par la **ville de Blois**, l'association était fière de pouvoir mobiliser **4 bénévoles** sur la journée du **16 juillet 2021**. Chaque bénévole était libre de déambuler autour du Lac de la Pinçonnrière à Blois pour raconter des histoires aux familles (**15 enfants sur la journée**).

Le 23 juillet 2021, l'été s'est fini comme il a commencé, à savoir autour des **lectures musicalisées des bénévoles Lire et faire lire**. Toujours accompagnés par **l'ACCMA**, des histoires ont été racontées par **2 bénévoles** dans la cour de récréation de l'école Jules Ferry de Blois. Ce moment s'est déroulé dans le cadre de **l'action Camion'été organisée par la Maison de Bégon**, près d'une **douzaine d'enfants** étaient présents pour écouter les histoires de nos bénévoles.





L'Information et le Soutien au Budget Familial

L'Information et Soutien au Budget Familial a été initié en 2018 dans le cadre de la convention d'objectifs Udaf/Unaf signée pour la période de 2016 à 2021.

Cette action a connu une évolution lors de l'obtention du 1er label Point Conseil Budget en 2019 pour le secteur sud du département.

Les enjeux étant communs, l'Udaf a opté pour une transition du nom de cette action afin d'être cohérent avec le label de l'État et d'être identifié par les habitants et les professionnels.

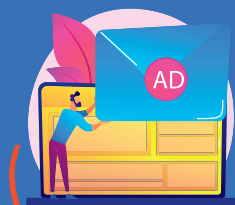
Les labels PCB obtenus en 2019, 2020 et 2021 permettent désormais à l'Udaf de Loir-et-Cher d'apporter une réponse à l'ensemble des habitants du territoire à contrario du service ISBF qui intervenait uniquement à Blois.

Par ce biais, 1 CESF à 1 ETP a été recrutée en 2021 pour assurer la couverture de 2 secteurs (sud et centre) et apporter une réponse régulière.

En 2022, le recrutement d'une 2ème CESF a été engagé pour déployer le PCB sur le secteur nord (non couvert en 2021) et assurer en binôme la couverture du secteur centre.



Focus sur la communication de l'Udaf de Loir-et-Cher



6 contributions



Article Udaf de Loir-et-Cher page 77



Journal Info Familles en Loir-et-Cher N°13 Mai 2021



Mise-à-jour des supports liés aux mesures de protection (Charte, Notice d'information etc.)

Kit d'accueil des nouveaux administrateurs

Pochette institutionnelle

Clé USB



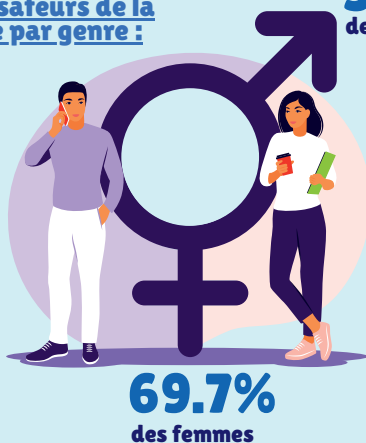
La page Facebook de l'Udaf de Loir-et-Cher



Nombre d'abonnés :



Utilisateurs de la page par genre :



30.3%
des hommes

69.7%
des femmes

190
abonnés sur
l'année 2021

Nombre de consultations par publication sur 2021 :



450
Ma Box Parentalité
#2 Alimentation

785
SISM 2022

1621

Prévention routière à Savigny-sur-Braye

33
publications sur
l'année 2021



4

Publications par semaine en moyenne

L'arrivée d'un espace Intranet à l'Udaf de Loir-et-Cher

Nous avons accueilli pendant 2 mois et demi en mai et juin 2021, Emma et Rémy, **étudiants en licence MMI à l'IUT de Blois** qui ont eu pour mission de contribuer à la mise en place de notre intranet.

L'objectif de cet intranet est double : **assurer une diffusion continue de l'information en réduisant le nombre de mails à destination des collègues et faciliter le travail des professionnels.**

Emma a imaginé et mis en forme la partie graphique (présentation, couleurs, images et logos, etc.) tandis que Rémy a développé des fonctionnalités non visibles mais néanmoins essentielles pour faciliter et renforcer son utilisation (recherche par mots clés, annuaires reliés à notre logiciel métier, amélioration de l'interface utilisateur et administrateur, etc.).

Ensemble, ils ont organisé un shooting photo afin d'immortaliser le portrait de chaque collègue et faire figurer ce dernier dans un Trombinoscope accessible depuis l'intranet.

L'intranet a été officiellement mis en service le 4 juin 2021.

Il compte déjà **590 articles** à ce jour et à vocation à en accueillir beaucoup d'autres pour faciliter le travail des professionnels au quotidien.

Un travail important de rédaction et de mise à jour des procédures et documents est en cours.



Les autres actions du Service Vie Associative

Média Citoyen quartier Est



L'Udaf a coporté avec la Coopérative Artéfacts, l'espace jeunesse de la Ville de Blois, la Maison des Provinces et Studio Zef, **un projet de création d'un média collaboratif dédié aux habitants du quartier Est de Blois**. 3 ateliers et un plateau-radio en juillet (8, 15 et 29) ont permis de finaliser l'expérimentation sur le thème du futur et de mettre en forme un journal web hébergé sur dodoc.com.

Projet soutenu par le Conseil Régional Centre Val-de Loire et CICLIC CVL.

Prévenir la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus

Le 21 Octobre à Savigny-sur-Braye, une **balade pédestre de 6km centrée sur le thème de la sécurité routière et un forum d'information sur le bien-vieillir** et la sécurité routière ont été proposés aux habitants de la commune et des alentours. Cette action a été réalisée avec le soutien de la Mairie, l'association de Prévention routière, l'antenne de Loir-et-Cher de la FRAPS, l'agence AXA CHÉNÉ et DRUCBERT, l'ASEPT Centre-Val de Loire et l'EPGV.



Projet soutenu par la Conférence des Financeurs, la MSA Berry-Touraine et la CARSAT Centre-Val de Loire

Semaines de Prévention et de Lutte contre les violences faites aux femmes

Signataire du Protocole départemental de Lutte Contre les Violences faites aux femmes, l'Udaf a sollicité le Centre d'Information aux Droits des Femmes et des Familles de Loir-et-Cher (CIDFF 41) pour **former les travailleurs sociaux du service social pendant 1 journée et proposer un temps de sensibilisation** ouvert aux salariés qui n'ont pu bénéficier de cette formation, aux associations adhérentes et aux représentants familiaux le 30 novembre 2021 en fin d'après-midi.



Semaines d'Information sur la Santé Mentale

L'Udaf a contribué à la mise en œuvre de 3 temps forts :

- **Un Ciné-débat**, le 5 octobre à Blois et le 9 octobre à Montrichard-Val de Cher, en présence de la référente ISTF pour échanger autour des mesures de protection juridique.
- **Un Forum d'information « Vivre ensemble : Santé Mentale, osons en parler ! »** une table-ronde, le 7 octobre à Vendôme. L'Udaf de Loir-et-Cher a tenu un stand avec un représentant des usagers du Centre Hospitalier Vendôme-Montoire. En parallèle, le Directeur Adjoint de l'Udaf est intervenu dans le cadre de la table-ronde sur l'hospitalisation sous contrainte. (60 participants).

- Conférence-débat « Regards croisés autour de l'éthique et le respect des droits des personnes vulnérables », le 12 octobre à Blois.



L'Udaf de Loir-et-Cher a coordonné l'évènement durant lequel l'Adjoint à la Direction en charge de la qualité est intervenu en compagnie de la Juriste-Chargée de mission de l'Espace de Réflexion Éthique Région (ERERC) Centre-Val de Loire, des Gestionnaires de cas MAIA 41 et d'un Psychologue clinicien du SPIP. (50 participants)

Présentation du service Vie associative lors de manifestations diverses



17e édition de la Fête des habitants et Mix'Terres à Blois (QPV),



L'Udaf de Loir-et-Cher a tenu un stand d'information et proposé 2 activités « la Pêche à la ligne" avec l'école primaire Croix Chevalier-Mandela de Blois, un mur d'expression sur « la famille ».

Portes-Ouvertes du Centre social Mirabeau et de l'ASLD 41, les 8 et 23 septembre à Blois (QPV).



Semaine sociale de l'entreprise SITEL, le 8 juin à Blois.

1ère édition Forum de l'engagement, 27 Novembre à Blois.



L'Udaf de Loir-et-Cher était accompagnée de la CSF 41, la FDFR 41 et la FDADMR 41 pour présenter ses services et recruter de nouveaux bénévoles.



**Pôle Service social
et Services
médico-sociaux**



Pôle Service social et Services médico-sociaux



“ L’année 2021 a encore été marquée par la pandémie de COVID-19. ”

Nos services ont dû continuer à s’adapter au gré de l’évolution de l’épidémie et des décisions gouvernementales. Nous avons été amenés à effectuer des ajustements répétés dans l’organisation.

La mise en place du télétravail en 2021, une nouveauté pour notre Institution, a permis de répondre et de nous adapter au contexte sanitaire très incertain.

Au quotidien, face à cette situation sanitaire perturbée, nous avons exercé nos missions en alternant présentiel et distanciel dans toutes nos actions.

Nous avons pu remplir de façon satisfaisante nos missions dans ce contexte dégradé, en assurant une permanence dans les prises en charge. L’expérience acquise de 2020, nous a permis d’être présents auprès des publics que nous accompagnons, public encore plus vulnérable dans cette période si compliquée.

Cette année a été également marquée par les difficultés de recrutement rencontrées dans le remplacement de nouveaux délégués-mandataires suite à la démission de plusieurs collaborateurs ou des absences répétées de salariés malades. Ce problème de recrutement (manque de candidat) qui pouvait être rencontré dans d’autres Udaf nous était jusqu’ici inconnu. La mobilisation de l’ensemble du personnel a été réelle et a permis d’assurer la continuité de l’activité malgré le nombre trop important de suivis confiés à chaque délégué-mandataire.

Nous tenons tout particulièrement à saluer l’implication réelle de l’ensemble de nos salariés.

Le service Mesures d’Accompagnement Social Personnalisé (M.A.S.P)

Ce dispositif qui est entré dans sa 12ème année est placé sous le signe d’une diminution de l’activité.

Petit rappel sur le dispositif :



Toute personne majeure qui perçoit des prestations sociales et dont la santé ou la sécurité est menacée par les difficultés qu’elle éprouve à gérer ses ressources peut bénéficier d’une mesure d’accompagnement social personnalisé qui comporte une aide à la gestion de ses prestations sociales et un accompagnement social individualisé. Cette mesure prend la forme d’un contrat conclu entre l’intéressé et le département, représenté par le Président du Conseil Départemental, et repose sur des engagements réciproques.

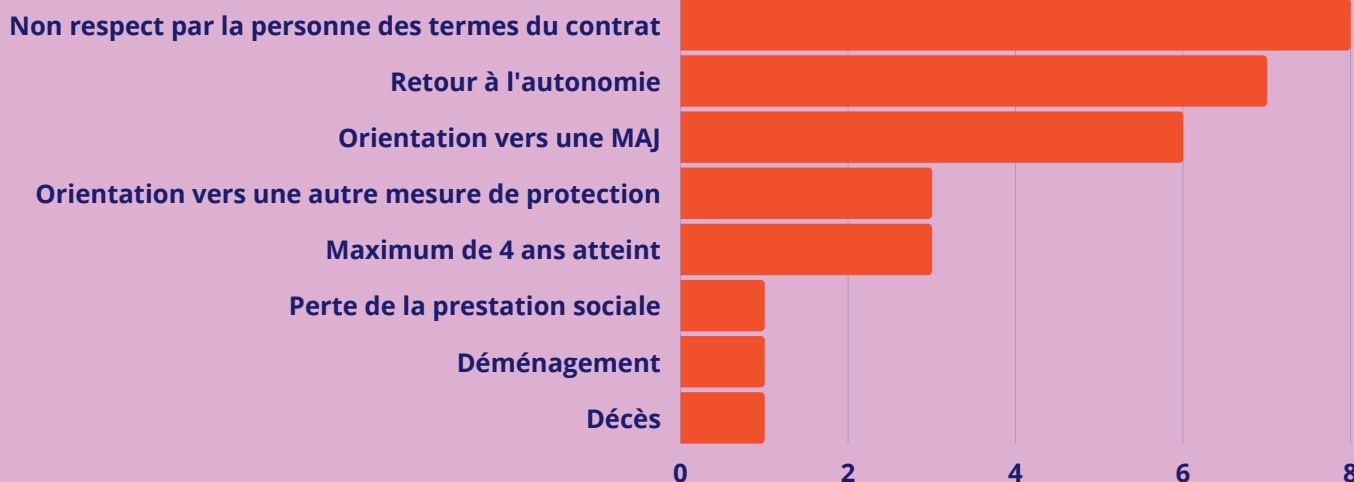
Synthèse activité et mouvements de cette année

01/01/2021	Entrées 2021	Sorties 2021	31/12/2021
53	23	30	46

14% Baisse de bénéficiaires pris en charge au 31 décembre 2021

En 2021, nous avons eu 23 nouvelles personnes orientées contre 24 en 2020.

Motifs de sorties du dispositif



Nous avons enregistré une augmentation du nombre de sorties du dispositif (30 personnes contre 26 en 2020).

Le retour à l'autonomie représente 23% des sorties (7 personnes). Ce chiffre est en légère diminution par rapport aux années précédentes (34% pour 2020).

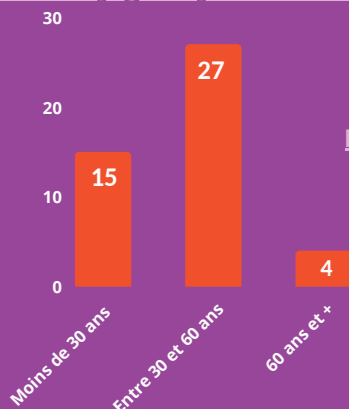
9 personnes ont été orientées vers un autre dispositif (MAJ pour 6 personnes, curatelle et mandat spécial 3 personnes).

Le dispositif de la MASP étant contractuel, 8 personnes ont refusé la poursuite du contrat, ou l'ont mis en échec.

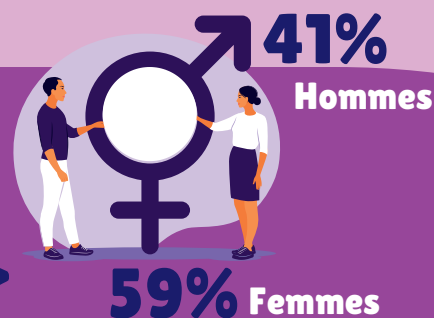
Les autres sorties concernent le délai maximum de prise en charge, la perte de la prestation sociale et le décès d'une personne.

Quelques chiffres au 31/12/2021

Nous accompagnons plus de femmes (27) que d'hommes (19).



Pyramide des âges



Le public pris en charge est relativement jeune. 15 personnes ont moins de 30 ans et seulement 4 personnes ont plus de 60 ans.



Le service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs et à l'Accompagnement Judiciaire (MJPM - MAJ)

Notre service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs et à l'Accompagnement Judiciaire prend en charge des personnes dans le cadre des mesures d'accompagnement judiciaire, des sauvegardes de justice avec désignation d'un mandataire spécial, des tutelles, des curatelles et des subrogées tutelles ou curatelles.

Nous sommes désignés par le Juge des contentieux de la protection en sa qualité de Juge des Tutelles.



LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT JUDICIAIRE

Petit rappel sur le dispositif :

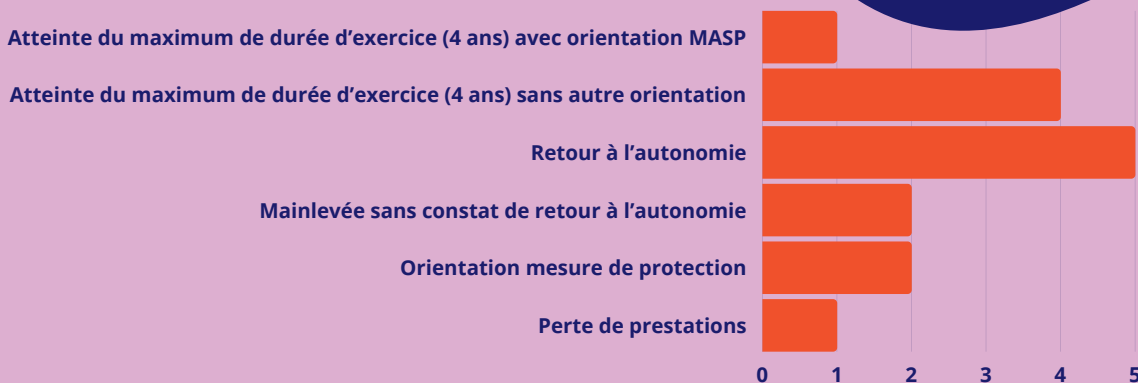
Lorsque les mesures mises en œuvre dans le cadre d'une MASP n'ont pas permis une gestion satisfaisante par la personne de ses prestations sociales et que sa santé ou sa sécurité en est compromise, le Juge des tutelles peut ordonner une mesure d'accompagnement judiciaire destinée à rétablir l'autonomie de l'intéressé dans la gestion de ses ressources.

Synthèse activité et mouvements de cette année

01/01/2021	Entrées 2021	Sorties 2021	31/12/2021
29	8	15	22

La diminution de l'activité constatée depuis plusieurs années se poursuit. Nous avons perdu 7 prises en charge au cours de l'année 2021. Il y a moins d'orientations vers ce dispositif.

Motifs de sorties du dispositif



Le retour à l'autonomie constitue le motif de sortie principal (5 personnes), ce qui représente 33% des sorties.

La durée maximum d'exercice étant fixée à 4 ans, nous pouvons constater que 4 personnes sont arrivées au terme de la période d'accompagnement sans orientation vers un autre dispositif.

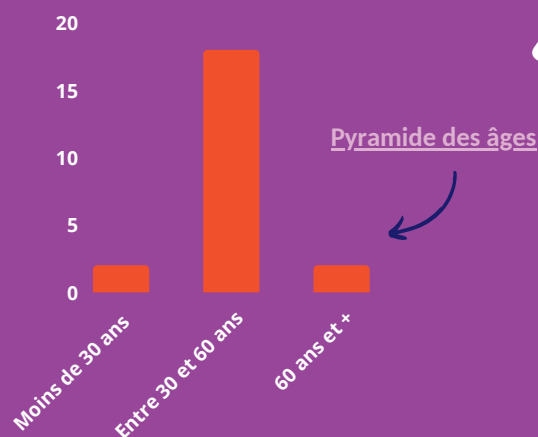
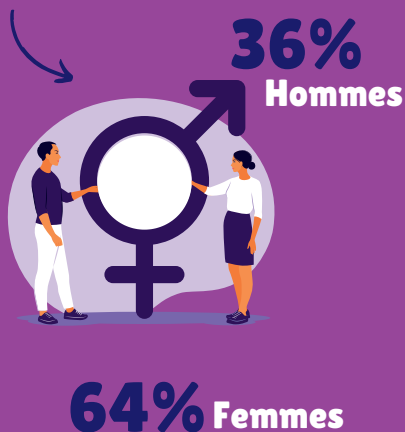
3 personnes ont été orientées vers un autre dispositif (mesures de protection : sauvegarde de justice avec désignation d'un mandataire spécial, curatelle et MASP).

2 personnes ont obtenu leur mainlevée de la mesure d'accompagnement judiciaire au motif d'une absence de mobilisation et d'une mesure improductive.

L'arrêt du versement des prestations sociales pour une personne a entraîné l'arrêt de la mesure.

Quelques chiffres au 31/12/2021

Nous accompagnons plus de femmes (14) que d'hommes (8).



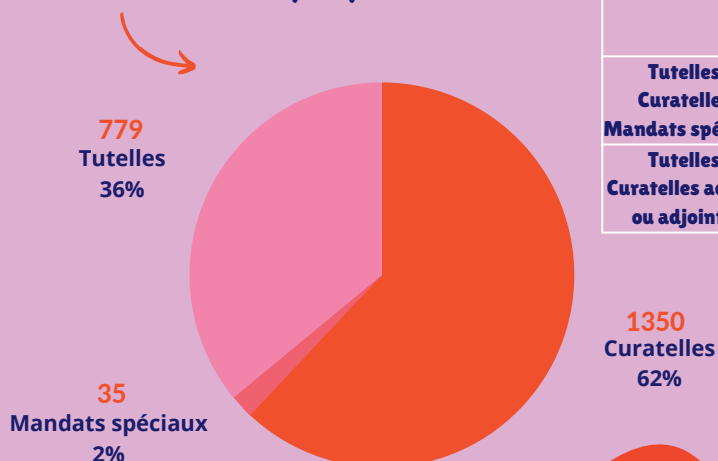
LES MESURES DE TUTELLE, CURATELLE ET MANDAT SPECIAL

Petit rappel sur le dispositif :

Les différentes mesures de protection juridique (sauvegarde de justice avec désignation d'un mandataire spécial, curatelle et tutelle) sont mises en place dans l'intérêt de la personne par le Juge des Tutelles sur la base d'un certificat médical circonstancié établi par un médecin inscrit sur la liste du Procureur de la République, et à la suite de l'audition de la personne concernée si son état de santé le permet.

Ainsi, ces mesures de protection juridique doivent être réservées aux personnes souffrant d'une altération de leurs facultés mentales ou corporelles de nature à empêcher l'expression de la volonté. Ces mandats favorisent, dans la mesure du possible, l'autonomie de la personne.

Répartition par type de mesures au 31/12/2021



Synthèse activité et mouvements de cette année

	01/01/2021	Entrées 2021	Sorties 2021	31/12/2021
Tutelles, Curatelles, Mandats spéciaux	2134	192	183	2143
Tutelles, Curatelles ad 'hoc ou adjointes	24	15	18	21

207
nouvelles mesures en 2021

45

Certains mois, nous avons eu plus de 20 nouvelles mesures.

Un ralentissement est constaté au mois de juillet 2021 qui s'explique par les vacances judiciaires.

Cette absence de régularité n'est pas sans impact pour notre service et notamment pour notre Unité dédiée spécifiquement à la prise en charge de ces mesures nouvelles.

La mise en place de la mesure dans les délais légaux est d'autant plus compliquée lorsque l'afflux est important et que nos moyens humains restent constants.

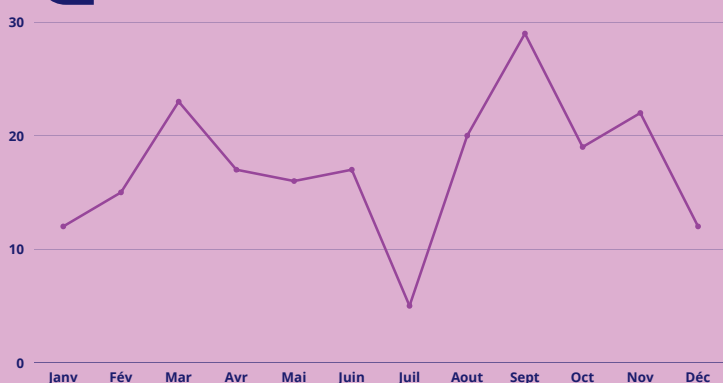
Sollicitée tout au long de l'année, cette Unité doit alors faire face à des « pics » d'activité dont nous n'avons pas la maîtrise.

La période d'ouverture permet de dresser un bilan de la situation de la personne, tant sur le plan patrimonial que personnel. Il permet de vérifier les droits des nouveaux usagers.

Un inventaire des biens doit être réalisé. C'est une photographie de la situation de la personne au début de notre prise en charge qui doit être transmis au magistrat dans des délais fixés par le législateur.

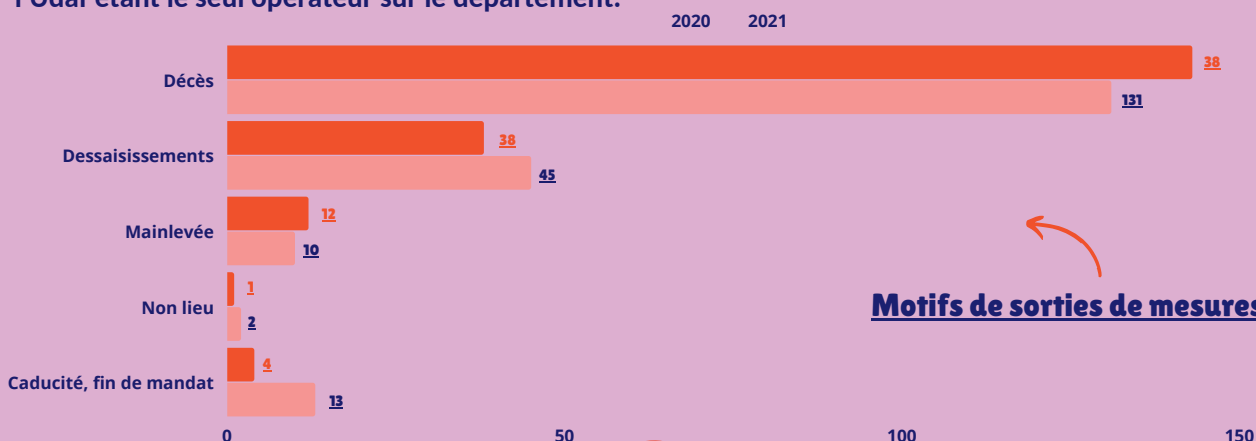
Un Document Individuel de Protection des Majeurs est établi. Il reprend les éléments déterminants de la situation et fixe les objectifs et les actions à mettre en œuvre au cours de l'année en prenant en compte dans la mesure du possible les attentes de la personne.

Nouvelles mesures par mois en 2021



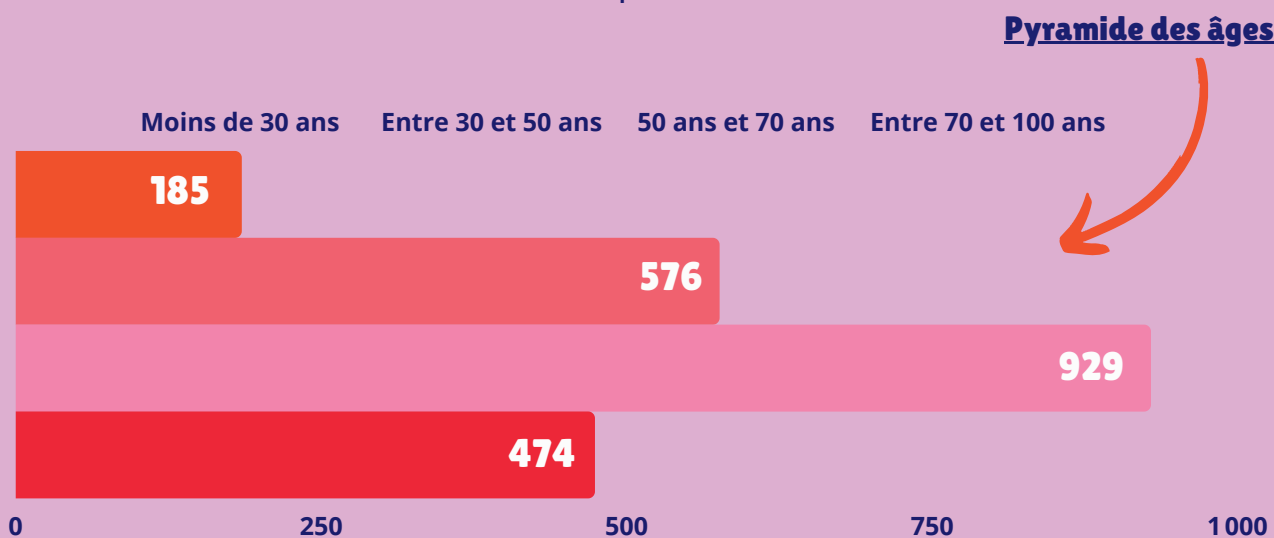
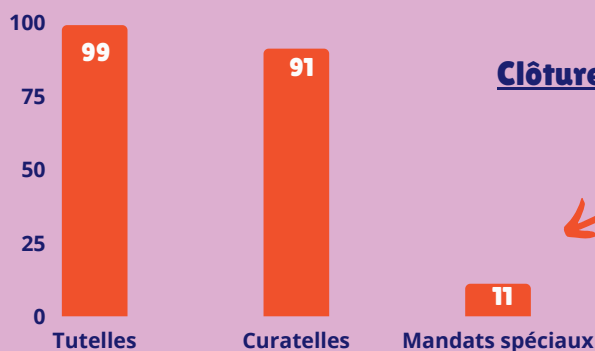
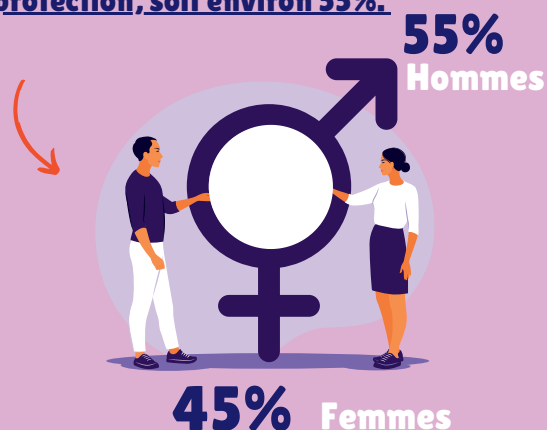
En 2021, nous sommes revenus aux chiffres que nous connaissions avant la pandémie puisque nous sommes en moyenne à 17 mesures par mois. Pour comparatif, en 2019 nous avons également 17 mesures par mois. À compter d'août 2021, nous avons pu constater une hausse des mesures qui nous sont confiées.

Les Magistrats nous ont indiqués qu'en raison de la surcharge des Mandataires judiciaires à la protection des majeurs exerçant à titre individuel et de l'arrêt de l'activité d'un mandataire judiciaire, ils n'avaient pas d'autre choix que de nous confier la gestion des nouvelles mesures qui étaient prises, l'Udaf étant le seul opérateur sur le département.



Nous pouvons constater une certaine stabilité dans le nombre global de sorties (201 en 2021 et 198 en 2020). Nous remarquons cependant une diminution du nombre de décès, une augmentation des dessaisissements (personnes qui changent de département ou mesure confiée à un autre mandataire).

Au global, davantage d'hommes sous mesure de protection, soit environ 55%.



S'agissant de la répartition par tranches d'âge, 43 % de nos protégés ont entre 50 et 70 ans. 474 personnes ont plus de 70 ans dont 4 centenaires.

Autres mesures prises en charges par nos services

Notre **Unité Juridique**, composée de professionnels de formation juridique et d'un Chargé des biens immobiliers est spécialement dédiée à la prise en charge de certains aspects juridiques et patrimoniaux de la situation des usagers (succession, obligations alimentaires, ventes, placements, représentation devant la Cour d'Appel...).

Elle se voit confier le suivi de certains dispositifs particuliers :

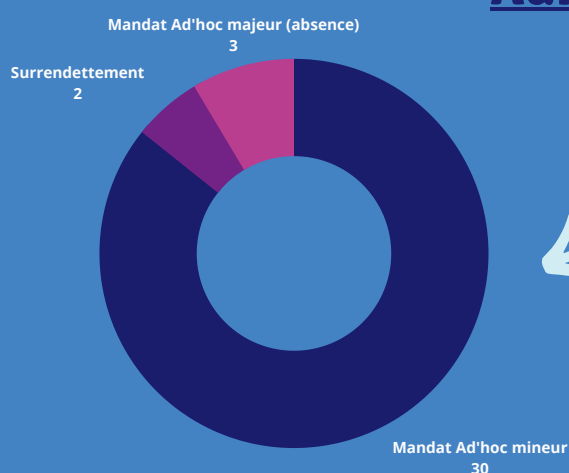
- **Des mandats ad'hoc mineurs** nous sont confiés par le Procureur ou le Juge d'instruction dans le cadre de procédures pénales en cours lorsque les parents sont défaillants dans la défense des intérêts de leur enfant, ou par le Juge civil dans le cadre des procédures civiles en cours en cas de conflit entre les intérêts des parents et celui du mineur (contestation de paternité, gestion d'avoir suite à une indemnisation ...).

Au 31/12/2021, nous accompagnions 30 mineurs.

- Dans le cadre de la **procédure de surendettement** des particuliers, en notre qualité de mandataire, au 31/12/2021 nous prenions en charge 2 procédures (vente des biens de la personne suite à la décision du magistrat).

- **Des mandats Ad'Hoc majeurs** nous sont confiés par les Juges des contentieux de la protection. Ils concernent particulièrement des missions particulières notamment la prise en charge de personnes dans le cadre de la présomption d'absence. Nous avons 3 prises en charge au 31/12/2021.

Autres mesures prises en charge



Le service Délégué aux Prestations Familiales (D.P.F)

Petit rappel sur le dispositif :

Lorsque les prestations familiales ou le revenu de solidarité active servi aux personnes isolées mentionnées à l'article L. 262-9 du code de l'action sociale et des familles ne sont pas employés pour les besoins liés au logement, à l'entretien, à la santé et à l'éducation des enfants et qu'une des prestations d'aide à domicile prévue à l'article L. 222-3 du code de l'action sociale et des familles n'apparaît pas suffisante, le Juge des enfants peut ordonner qu'ils soient, en tout ou partie, versés à une personne physique ou morale qualifiée, dite " Délégué aux prestations familiales ".

Ce service accompagne des familles qui sont en difficultés dans la gestion de leurs prestations familiales.

Au cours de l'année 2021, nous pouvons constater une **très forte diminution de l'activité**.

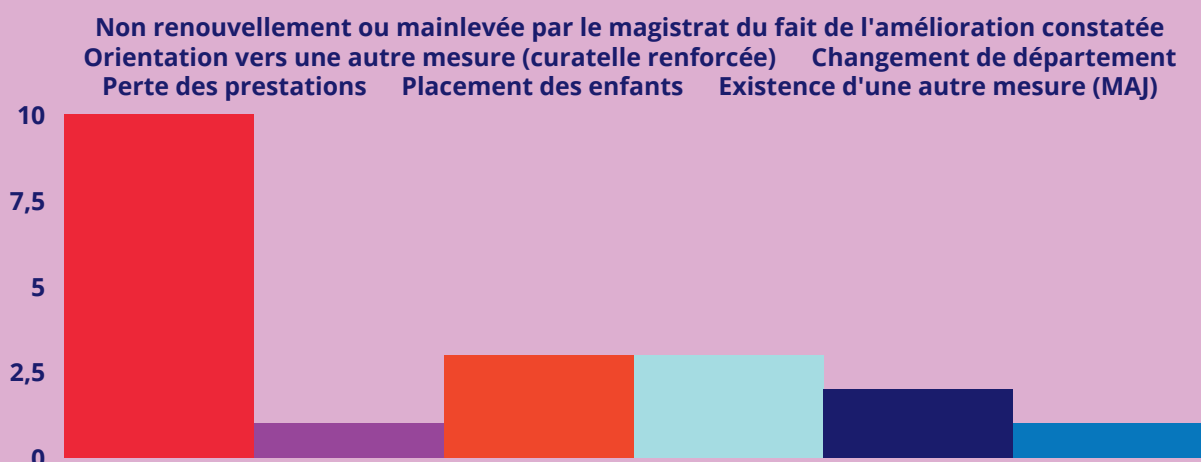
Ce type de mesure est de moins en moins prononcée par les Juges des enfants. C'est une tendance qui est constatée au niveau régional et national.

Au cours du dernier trimestre le Tribunal Judiciaire nous a informé également rencontrer des problèmes d'effectifs et avoir du retard dans le traitement des dossiers.

Synthèse activité et mouvements de cette année

01/01/2021	Entrées 2021	Sorties 2021	31/12/2021
56	2	20	38

Motifs de sorties



Les sorties du dispositif restent majoritairement liées à **une amélioration de la situation des bénéficiaires** justifiant la mainlevée de la mesure par le Magistrat. **Elle représente 50% des sorties du dispositif.**

La perte des prestations familiales et le changement de département constituent le second motif de sortie du dispositif.

Le placement des enfants, l'orientation vers une autre structure et l'existence d'une autre mesure constituent les autres motifs de sorties.

Évaluation interne

Depuis le 1er janvier 2009, les services de l'Udaf sont entrés dans le champ de la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 « rénovant l'action sociale et médico-sociale ». Ce texte introduit l'obligation pour les établissements et services sociaux et médico-sociaux mentionnés aux articles L312-1 et L3120-8 du code de l'Action Sociale et des Familles de « procéder à l'évaluation de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent », au regard notamment des recommandations de bonnes pratiques professionnelles publiées par la Haute Autorité de Santé (HAS).

L'évaluation reposait sur **3 évaluations internes et 2 évaluations externes** sur une période de 15 ans (durée d'autorisation d'activité) portant sur les activités et la qualité des prestations délivrées.

À partir de 2022, une évaluation externe sera réalisée **tous les 5 ans**. L'évaluation interne **disparaît**.

Par ailleurs, le cadre méthodologique en matière d'évaluation a changé. Désormais, nos services devront s'appuyer sur **un nouveau référentiel d'évaluation commun** à l'ensemble des ESSMS qui a été publié, par la HAS, le 10 mai 2022.

Cette évaluation vise les services suivants :

- * Les services Protection Judiciaire des Majeurs (PJM) et Mesures d'Accompagnement Judiciaires (MAJ),
- * Le service Délégué aux Prestations Familiales (DPF).

Pour notre Udaf

L'évaluation s'entend comme moyen de favoriser et développer une dynamique continue au sein des services sociaux en ce qu'elle :

- Offre une occasion de réfléchir ensemble sur nos pratiques,
- Donne du sens aux actions et à l'engagement des professionnels dans l'accompagnement des usagers,
- Participe à l'amélioration de la qualité de la prise en charge des usagers.

Cette évaluation est conduite, principalement, dans le cadre d'instances spécifiques :

- Un comité de pilotage,
- Un comité opérationnel.

En 2021, la crise sanitaire a ralenti considérablement les travaux du Comité de Pilotage et du Comité Opérationnel. Les services ont dû faire face à des adaptations urgentes conduisant à des réorganisations importantes laissant peu de temps à la poursuite des travaux engagés dans le cadre de l'évaluation interne.

Toutefois, les circonstances exceptionnelles n'ont pas fait obstacle à la mise en place d'actions inscrites dans le Plan d'Action Global.



Le Plan d'Action Global

* Mise en place du groupe d'expression des usagers

La participation et l'expression des usagers sont des outils qui favorisent les échanges autour de quatre registres essentiels de la vie en société :

- la citoyenneté ;
- la capacité à prendre la parole, à débattre, à se confronter au collectif ;
- le pouvoir de prendre des initiatives, d'agir et d'influer sur son propre environnement ;
- le pouvoir de revendiquer une qualité de service.

Le groupe d'expression des usagers a proposé une révision du règlement de fonctionnement. Il a été consulté dans le cadre de la réécriture des projets de services.

Lancement des travaux d'écriture du projet de service

La réécriture des projets de services PJM, MAJ et DPF a véritablement commencé par une phase préparatoire de consultation des salariés, des usagers et des principaux acteurs du territoire.

Ce diagnostic permettra de décliner les axes d'amélioration qui seront inscrits dans les projets de services. Il en résultera un nouveau Plan d'Action Global.

A la fin du premier semestre 2022, le travail d'écriture des projets de services sera achevé. Ils seront opérationnels à compter de septembre 2022.

Lancement de la mise en conformité de nos services au RGPD

La mise en conformité au Règlement Général sur la Protection des Données implique une expertise spécifique. Il a donc été nécessaire de se rapprocher du cabinet RESSOURCIAL, spécialisé en ce domaine, pour nous accompagner dans cette démarche.

En 2021, un plan d'action a été présenté à l'ensemble des salariés et aux administrateurs. Les actions de mise en conformité de nos services ont débuté en novembre 2021 et s'achèveront en novembre 2023.

Reporting environnemental

L'Udaf de Loir-et-Cher s'engage à réduire son impact environnemental à travers le tri sélectif de ses déchets de bureau.

Les Ateliers du Grain d'Or, Entreprise Adaptée située à La Chaussée Saint Victor (41), accompagne l'Udaf dans son engagement en assurant dans un premier temps la collecte des déchets et dans un deuxième temps un reporting de l'impact environnemental des ressources triées (quantités d'énergie économisées, émissions en CO2 évitées, équivalences en emballages, produits recyclés et nombre d'arbres préservés).



En 2021

- L'UDAF a recyclé plus de :
- 7 kg de DIB et autres flux,
 - 31 kg de canettes, bouteilles et gobelets,
 - 1307 kg de papiers et cartons,
 - 5556 kg de documents officiels.

Organigramme

Mis à jour en mai 2022

Chef de Service
Gabin DESMORTREUX

Administrateur Réseau
Clément MARTIN


Secrétariat Standard Accueil

Service Administratif

Sandra DEPOND
Valérie DURAND
Laëtitia GOUSSEAU
Alison SAINTORANT Murielle MORIN

Service Courrier

Maria CASSEGRAIN
Mégane LE GOFF
Marie-Hélène MOORGAIN
Marie-Véronique MOORGAIN
Yasmina REAILI
Corine CHAHAT-BAIS


En 2021, 674 heures de formation ont été réalisées par le personnel de l'Udaf.

Cheffe de Service
Caroline MORVANT

Service PJM Unité Domicile Responsable technique

Stéphanie IGEL-MORIN
Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs

Pauline BLOUME
Flavie BRIANT
Maëlle CANINI
Julie DE MALÉZIEU
Sylvain FERRÉ
Sarah GUERRY
Stéphanie HOLLIE
Séverine LABY
Michel LE GAL
Hayat NECHE
Kévin POIRIER
Julien ROCHE
Marie-Hélène TINSEAU

Service MASP - MAJ - DPF

Unité Service Social

Responsable Technique
Fanny BEAUFEU
Conseillères en Économie Sociale et Familiale

Laurane ARNAULT-DESAUNAY
Stéphanie BAILLY
Carole DURAND
Justine LE GOFFIC

Assistante
Sylvie GALAND

Adjoint à la Direction
Chargé de la qualité
Georges ISABELLE

Cheffe de Service
Caroline DERIANO

Service PJM

Unité Domicile

Responsable Technique
Christelle SAPIN
Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs

Renée ABBIS
Geneviève DI BETTA
Laura GUIBERT
Aude LABESSE
Cécile MACCHI
Estelle MASSEI
Stéphanie METIVIER
Yasmina N'GUYEN
Arnaud PINSARD
Coralie PRA
Primaël SEIGNEURIN
Kévine YAMBILA
Dalel YANAT

Unité Ouverture et Fermeture des Mesures

Responsable Technique
Victorine AURAND
Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs
Anaïs DESMOULIERES
Laure LEVEAU
Elsa POUJOL
Secrétaires
Véronique AUCUIT
Dorothee DENIER

Secrétariat rattaché à la Direction

Anthony ROZEC

Secrétariat Équipe d'Encadrement

Sandrine COYAU

Solange VANIER
Présidente

Thierry LE PANSE
Directeur Général

Pascal MARCADET
Directeur Adjoint

Cheffe de Service
Administrative Comptable & Financière

Françoise MERMOUD

Service Comptabilité

Assistante Comptable et RH

Céline LAGIER

Responsable Technique

Claire VIGNERON

Techniciennes

Élodie BIDAULT
Nelly CHUPEAUX
Nathalie ROZE
Anne-Claire VERNOUILLET

Opérateurs

Hélène BLAITEAU
Lucie MARGUERITTE
Eddy THEVENIN

Cheffe de Service
Laurie RENAULT

Service PJM

Unité Juridique et Patrimoniale

Responsable Technique
Adrien BIET
Attachés Juridiques
Katy CHOPARD
Mélanie ESQUERRE
Chloé LEMAIRE
Nathalie MATHOU
Héloïse VEILLEROBE
Technicien
Emmanuel MERMOUD

Unité Établissement

Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs
Clara AZEMAR
Muriel BELLORINI
Chantal BEYLER
Sandrine BRÉMONT
Christel GIBERT
Christelle HUBERT
Ophélie LAMBERT
Caroline PLISSON

Service Vie Associative

Chargés de Mission
Émilie DANG
Bastien PÉAN
(Réfèrent communication)

Référente Microcrédit
Christine PETEAU
(Assistante Vie Associative)

Référente ISTF
Nathalie MATHOU

Référentes PCB
Caroline BUGNY
Céline SANS

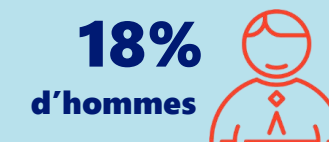
Adulte-relais
Jeannette BIANU
NLANDU

L'Udaf

de Loir-et-Cher emploie
93 personnes à durée
indéterminée.



82 %
de femmes



18%
d'hommes

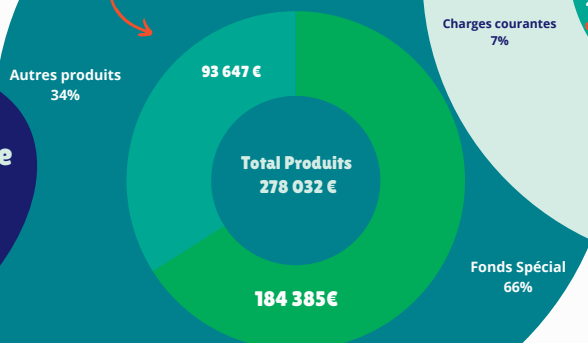
*au 31/12/2021

Rapport Financier[❁]

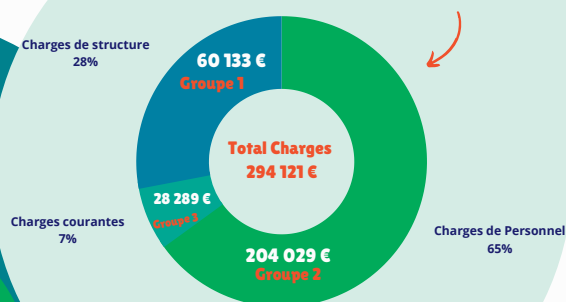


Vie associative

RÉPARTITION DES PRODUITS VIE ASSOCIATIVE



RÉPARTITION DES CHARGES VIE ASSOCIATIVE



Résultat comptable

Vie associative

- 16 090 €

Résultat à affecter

Vie associative

- 16 090 €

CHARGES	C.A. 2020	C.A. 2021
Electricité/Carburant	862	1094
Fournitures de Bureau et autres	1989	1881
Prestations de service	407	5847
Déplacements, Missions, Réceptions	5521	6792
Affranchissement / Téléphonie	4763	4347
Cotisations Divers	8352	8330
TOTAL GROUPE 1	21 894,00	28 288,97
Personnel Extérieur/ Honoraires	1763	1670
Charges de Personnel	203 052	204 030
TOTAL GROUPE 2	204 815,00	205 699,68
Locations	2271	2372
Charges de Copropriété	1147	3185
Entretien/maintenance	2276	2232
Assurances	659	743
Documentation/publication/Formation	4941	7605
Services Bancaires	2	10
Taxe Foncière	641	654
Subv. Asso.Fds Spécial	14 339	14 213
Charges Exceptionnelles	267	835
Dotations aux Amortissements	5 073	6 082
Dotations aux Provisions	43 165	16 620
Engagements à réaliser sur subvention	12 250	5 583
TOTAL GROUPE 3	87 031,00	60 132,65

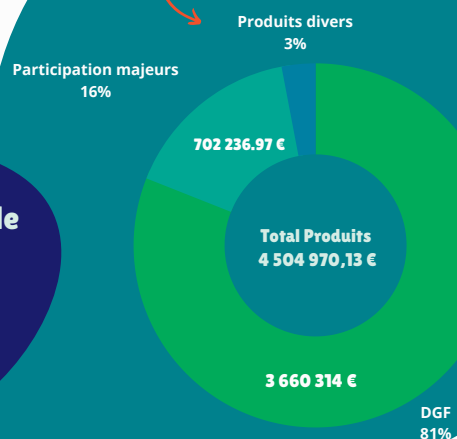
PRODUITS	C.A. 2020	C.A. 2021
Fonds Spécial	185 652	184 385
Autres Subventions	57 857	46 154
Cotisations	1 597	2 758
Location de Salles	6 038	4 050
Reprise Subvention	3 799	3 816
Autres Produits	36 183	35 977
Transfert de Charges		892
TOTAL des Produits	291 126,00	278 031,62

FONDS SPECIAL	184 384,68
Recettes en Atténuation	93 647
Total des Produits	278 031,62
Total des Charges	294 121,30
RÉSULTAT	-16 089,68

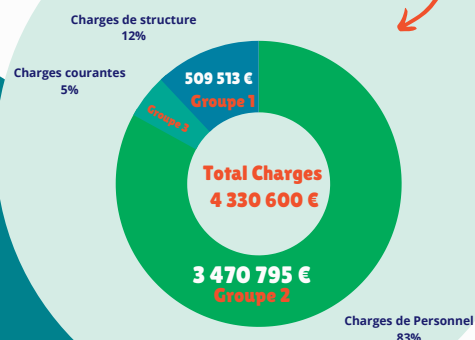
Protection Juridique des Majeurs

**Résultat comptable
PJM 2021
+ 174 370 €**

RÉPARTITION DES PRODUITS PJM



RÉPARTITION DES CHARGES PJM



CHARGES	C.A. 2020	C.A. 2021
Electricité/Carburant	21 009,00	28 301,02
Fournitures de Bureau et autres	53 411,00	43 680,76
Prestations de Service	764,00	17 295,71
Déplacements, Missions, Réceptions	9 669,00	16 111,46
Affranchissement / Téléphonie	128 348,00	116 547,38
Cotisations Diverses	5 231,00	4 956,59
TOTAL GROUPE 1	218 432,00	226 892,92
Personnel Extérieur/ Honoraires	130 938,00	123 399,11
Charges de Personnel	3 192 179,00	3 470 795,29
TOTAL GROUPE 2	3 323 117,00	3 594 194,40
Locations	60 847,00	66 317,20
Charges de Copropriété	34 725,00	98 340,34
Entretien/maintenance	80 940,00	81 717,59
Assurances	20 607,00	19 034,37
Documentation/publication/Formation	26 804,00	30 494,85
Services Bancaires	2 334,00	2 554,77
Taxe Foncière	18 497,00	18 964,87
Charges Financières	0,00	0,00
Charges Diverses	3 814,00	499,97
Dotations Amortissements	175 514,00	189 300,72
Dotations aux Provisions	477 147,00	2 287,96
TOTAL GROUPE 3	901 229,00	509 512,64

**Résultat à affecter
PJM 2021
+ 192 833 €**

Charges non opposables : -21 537 €
Reprise de l'excédent 2019 : 40 000 €

PRODUITS	C.A. 2020	C.A. 2021
Participation des Majeurs	572 655,00	702 236,97
Remboursements Formations	18 596,00	17 507,78
Produits Divers	3 940,00	8 114,39
Produits Financiers	64,00	169,72
Produits Exceptionnels	1 167,00	81 066,93
Transfert de Charges	11 396,00	40 179,29
Rep.sur Prov. D'exploitation	0,00	-4 618,52
TOTAL des Recettes en Attenuation	607 818,00	844 656,56

DOTATION GLOBALE	3 660 313,57
Recettes en Atténuation	844 656,56
Total des Produits	4 504 970,13
Total des Charges	4 330 600,01
RÉSULTAT	174 370,12

Délégué aux Prestations Familiales

Résultat comptable
DPF 2021
+ 924 €

RÉPARTITION DES PRODUITS DPF

Recettes en atténuation
2.5%

4 211 €

Total Produits
177 345 €

173 134 €

Dotation Globale
97.5%

RÉPARTITION DES CHARGES DPF

Charges de structure
6%

10 299 €

Total Charges
176 422 €

159 040 €
Groupe 2

Charges de Personnel
90.5%

CHARGES	C.A. 2020	C.A. 2021
Electricité / Carburant	1342	2001
Fournitures de Bureau et autres	876	680
Prestations de Services		276
Déplacements, Missions, Réceptions	1110	1382
Affranchissement / Téléphonie	2 010	1848
Divers	65	61
TOTAL GROUPE 1	5 403	6 247,90
Personnel Extérieur/ Honoraires	904	835
Charges de Personnel	139 865	159 040
TOTAL GROUPE 2	140 769,00	159 874,94
Locations	3 223	3 142
Charges de copropriété	845	1 942
Entretien/maintenance	1 318	1 277
Assurances	340	1 395
Documentation/publication/Formation	549	272
Services bancaires	0	1
Taxe foncière	684	689
Dotations aux amortissements	1 176	1 544
Dotations aux provisions	2 924	37
TOTAL GROUPE 3	11 059	10 298,71

Résultat à affecter
DPF 2021
+ 9 606 €

Charges non opposables : 8 682 €

PRODUITS	C.A. 2020	C.A. 2021
Autres subventions	23	3 633
Remboursement de frais		65
Produits Exceptionnels	14	21
Transfert de charges	583	2 258
Autres produits		-1 765
TOTAL des Recettes en Atténuation	620,00	4 211,39

DOTATION GLOBALE	173 134
Recettes en atténuation	4 211
TOTAL des Produits	177 345
Total des Charges	176 420,90
RÉSULTAT	923,69

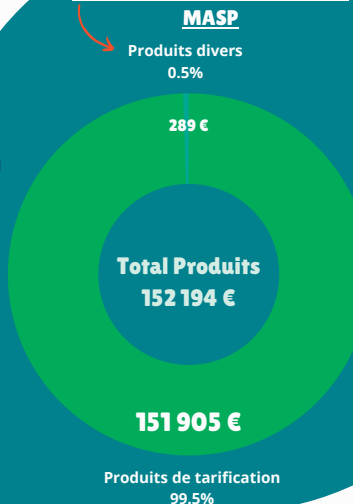
Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé

Résultat comptable

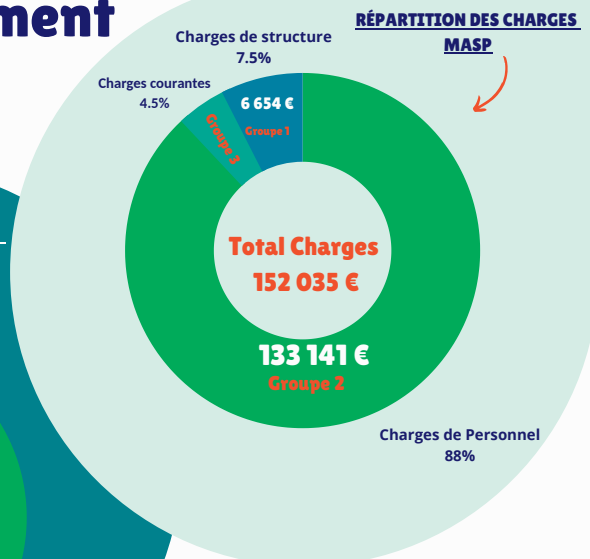
MASP 2021

+ 160€

RÉPARTITION DES PRODUITS MASP



RÉPARTITION DES CHARGES MASP



CHARGES	C.A. 2020	C.A. 2021
Electricité / Carburant	1 464	2 188,2
Fournitures de Bureau et Autres	852	680,78
Prestations de Services	4	276,02
Déplacements, Missions, Réceptions	817	1599,79
Affranchissements / Téléphonie	2 010	1847,93
Cotisations Diverses	66	60,99
TOTAL GROUPE 1	5 212,77	6 653,71
Personnel Extérieur/ Honoraires	904,4	835,13
Charges de Personnel	140 615,17	133 140,66
TOTAL GROUPE 2	141 519,57	133 975,79
Locations	3 496	3 395
Charges de Copropriété	880	1 987
Entretien / Maintenance	1 324	1 277
Assurances	342	1 527
Documentation/publication/Formation	547	395
Services Bancaires	540	507
Taxe Foncière	731	736
Charges Diverses	520	0
Dotations Amortissements	1 779	1 544
Dotations aux Provisions	37	37
TOTAL GROUPE 3	10 196,42	11 405,00

PRODUITS	C.A. 2020	C.A. 2021
Participation de Tarification	152 993,28	151 905,28
Remboursements Formations	0,00	70,65
Produits Divers	22,88	0,00
Produits Financiers	107,10	103,36
Produits Exceptionnels	160,00	20,88
Transfert de Charges	955,47	446,00
Reprise sur provision		-352,09
TOTAL des Produits	154 238,73	152 194,08

PRODUITS DE TARIFICATION	151 905,28
Recettes en Atténuation	288,80
Total des Produits	152 194,08
Total des Charges	152 034,65
RÉSULTAT	159,58

Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux

Résultat comptable

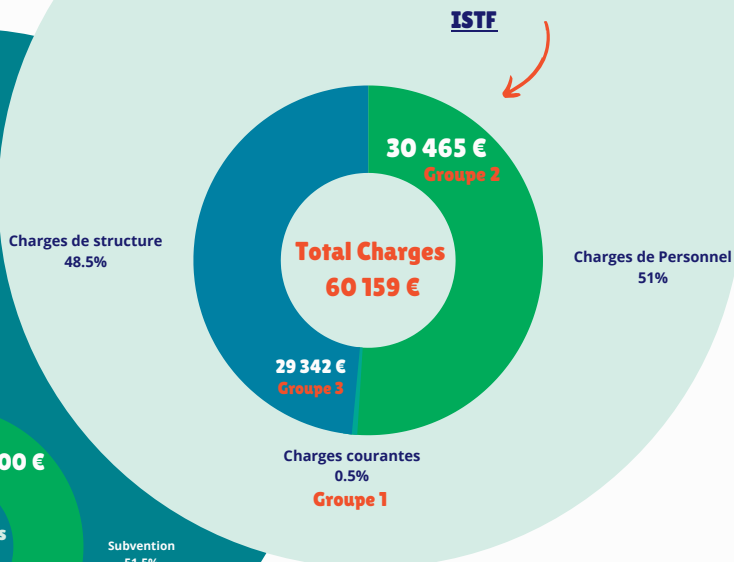
ISTF 2021

0 €

RÉPARTITION DES PRODUITS ISTF



RÉPARTITION DES CHARGES ISTF



CHARGES	C.A. 2020	C.A. 2021
Déplacements, Missions, Réceptions	100	352
TOTAL GROUPE 1	100,00	352,42
Charges de Personnel	28 449	30 465
TOTAL GROUPE 2	28 449,00	30 465,00
Locations	231	181
Entretien/maintenance	5	
Charges de Copropriété	27	32
Assurance	1	95
Documentation/publication/Formation	1 896	
Taxe Foncière	35	34
Engagements à réaliser sur subv	29 000	29 000
TOTAL GROUPE 3	31 195,00	29 341,69

SUBVENTION	29 000,00
Report ressources non utilisées	31 159
Total des Produits	60 159,11
Total des Charges	60 159,11
RÉSULTAT	0,00

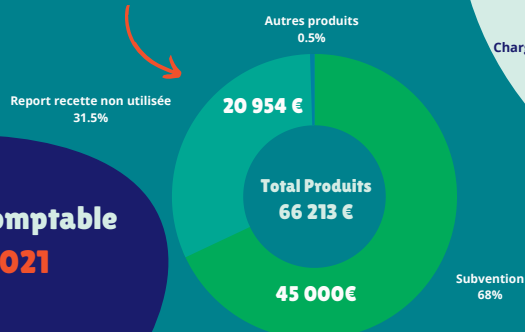
Point Conseil Budget

Résultat comptable

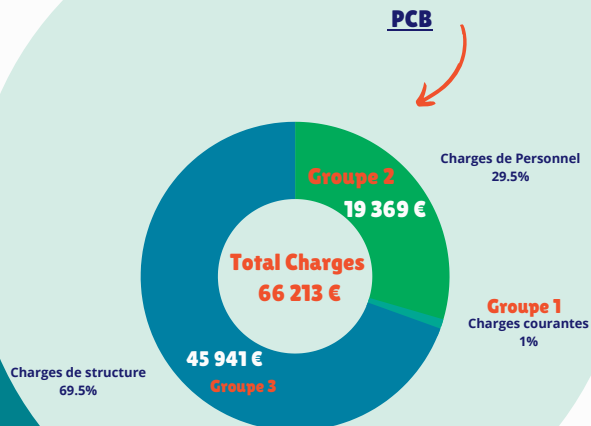
PCB 2021

0 €

RÉPARTITION DES PRODUITS PCB



RÉPARTITION DES CHARGES PCB



CHARGES	C.A. 2020	C.A. 2021
Déplacements, Missions, Réceptions	218	793
Affranchissement / Téléphonie		109
TOTAL GROUPE 1	218,00	902,44
Charges de Personnel	7 239	19 369
TOTAL GROUPE 2	7 239,00	19 368,99
Locations	107	181
Charges de Copropriété	21	32
Entretien/maintenance	5	
Formation		600
Assurance	1	95
Taxe Foncière	30	34
Engagements à réaliser sur subv	30 000	45 000
TOTAL GROUPE 3	30 164,00	45 941,69

SUBVENTION	45 000,00
Autres produits	258,76
Report ressources non utilisées	20 954
Total des Produits	66 213,12
Total des Charges	66 213,12
RÉSULTAT	0,00



RÉSULTAT GLOBAL COMPTABLE 2021

• Résultat d'exploitation	92 996 €
• Résultat financier	- 7 604 €
• Résultat exceptionnel	89 190 €
• Report des Ressources non utilisées	64 364 €
• Engagements à réaliser	79 583 €
• Résultat excédentaire	159 364 €
• Charges non opposables	- 12 854 €
• Reprise de l'Excédent 2019	40 000 €

Résultat à affecter

186 509 €

Compte de résultat global (Vie associative et Services en liste)

	2021	2020
Dotations et produits de tarifications	4 712 575	4 425 563
Fonds Spécial & Subventions	316 272	306 488
Subventions de fonctionnement autres		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	46 320	12 935
Produits de gestion courante autres		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	5 075 167	4 744 986
Achats stockés, approvisionnements autres		
Achats et charges externes autres	729 017	639 020
Impôts, taxes et versements assimilés	325 332	281 238
Salaires et traitements	2 764 704	2 519 062
Charges sociales	947 913	899 998
Dotations aux amortissements sur immobilisations	198 472	183 542
Dotations aux provisions pour risques et charges	2 434	85 162
Subventions versées aux associations		
Charges de gestion courante autres	14 299	14 505
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (2)	4 982 171	4 622 527
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (1-2)	92 996	122 459
Produits des Valeurs Mobilières de Placement	8943,35	197,73
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (3)	8 943	198
Intérêts et charges assimilées	16547,02	8660,27
TOTAL CHARGES FINANCIERES (4)	16547,02	8660,27
RÉSULTAT FINANCIER (3-4)	-7 604	-8 463
RÉSULTAT COURANT (1-2 + 3-4)	85 392	113 996
Produits exceptionnels sur opérations de gestion et divers	150987,09	9577,74
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3815,82	
Reprises exceptionnelles sur provisions, transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (5)	154 803	9 578
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1249	4452,36
Charges exceptionnelles sur opérations de Capital		
Engagement à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (6)	1 249	4 452
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (5-6)	153 554	5 125
Report des Ressources non utilisées		38 365
Engagements à réaliser	79 583	71 250
Impôts sur les bénéfices		0
RÉSULTAT INTERMEDIAIRE	159 364	86 236
TOTAL DES PRODUITS (1+3+5)	5 238 914	4 793 126
TOTAL DES CHARGES (2+4+6)	5 079 550	4 706 890
RÉSULTAT	159 364	86 236

Résultat 2021

159 364€

Bilan global : Actif (Vie associative et Services)

	BRUT	Amortissements	NET	
			2021	2020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Licences, progiciels et logiciels	59 086	57 548	1 538	8 581
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Parking	113 170		113 170	113 170
Constructions	3 083 490	2 167 288	916 203	924 842
Installations techniques, matériels et outillages	4 951	3 392	1 559	2 035
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 113 972	889 044	224 928	197 627
Immobilisations corporelles en cours			0	7 618
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres Crédit Agricole	198		198	198
Dépôts et cautionnements				
Prêts / avances aux majeurs protégés	8 074		8 074	7 854
TOTAL IMMOBILISATIONS	4 382 942	3 117 273	1 265 669	1 261 925
Avance et acomptes versés sur commande			0	0
CREANCES DE GESTION				
Usagers et organismes financeurs	92 502		92 502	95 640
Etat - subventions à recevoir				
Autres créances	24 289		24 289	31 910
TOTAL CREANCES	116 791	0	116 791	127 550
COMPTES FINANCIERS				
Valeurs Mobilières de Placement	885 583	16 547	869 036	876 835
Instruments de Trésorerie	87 396 302	0	87 396 302	84 450 241
Banques, CCP, Caisse	2 723 071		2 723 071	2 545 387
TOTAL COMPTES FINANCIERS	91 004 956	16 547	90 988 409	87 872 463
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	26 303		26 303	46 431
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	26 303	0	26 303	46 431
TOTAL ACTIF	95 530 992	3 133 820	92 397 172	89 308 369

Bilan global : Passif (Vie associative et Services)

	31/12/2021	31/12/2020
Fonds associatifs sans droit de reprise	48 221	48 221
Réserves	1 130 704	1 043 704
Report à nouveau	1 158 878	1 432 707
Résultat de l'exercice	159 364	86 236
Subventions d'investissement	9 451	5 267
TOTAL FONDS PROPRES	2 506 618	2 616 135
Résultat sous contrôle		-228 034
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	0	-228 034
Provisions pour risques	31 719	38 870
Provisions pour charges	273 067	265 918
TOTAL PROVISIONS	304 786	304 788
Fonds dédiés sur subventions	317 102	256 852
TOTAL FONDS DEDES	317 102	256 852
COMPTES DE GESTION		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit		3,00
Dettes financières diverses	14 285	14 339
Avances et subventions à reverser		79 692
Fournisseurs et comptes rattachés	88 195	99 091
Dettes fiscales et sociales	681 767	688 900
Dettes sur immobilisations (retenues de garanties)		
Dettes autres		
COMPTES GERES POUR DES TIERS		
Comptes des majeurs protégés	88 484 418	85 462 735
Fonds Assedic pour impayés d'énergie		
TOTAL DETTES	89 268 666	86 344 760
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		6 250,00
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	0,00	0,00
TOTAL PASSIF	92 397 172	89 294 501

Rapport d'Orientation





Le mot de la Présidente de l'Udaf de Loir-et-Cher



Solange VANIER

Depuis deux ans, nous composons avec le virus de la COVID-19 et ses mutants, qui impactent lourdement notre vie sociale et l'activité de nos associations familiales. Les mesures de protection sanitaire des personnes mises en place par le gouvernement semblent porter leurs fruits.

Le conflit armé entre la Russie et l'Ukraine, dont on ne connaît pas encore toutes les répercussions, vient perturber cet espoir d'un retour à une vie plus apaisée.

L'Udaf de Loir-et-Cher a souhaité contribuer à la grande chaîne de solidarité au profit des familles ukrainiennes, en proposant à ses salariés et associations familiales adhérentes de collecter leurs dons au siège de l'Udaf et de les remettre à la Ville de Blois pour acheminement au centre logistique régional de la Protection Civile d'Orléans avant un départ vers l'Ukraine.

Cette guerre a fait bondir de nombreux postes de dépenses tels que les denrées alimentaires et l'énergie. Les familles les plus modestes sont touchées de plein fouet. **L'Unaf, dans un communiqué de presse, a alerté les pouvoirs publics**. Elle préconise la mise en place d'un **chèque alimentaire de 50 € par mois par famille en fonction du nombre et de l'âge des enfants**.

En 2022, en dehors des missions qui nous sont confiées par l'État ou le département et que nous poursuivrons avec le même professionnalisme, nous aurons à cœur de construire de nouveaux projets répondant aux attentes des familles loir-et-chériennes en accord avec la prochaine **convention d'objectifs Unaf/Udaf 2022-2026**.

Chaque Udaf devra engager trois actions au maximum dont une obligatoire dans le champ de la parentalité.

Les trois actions retenues :

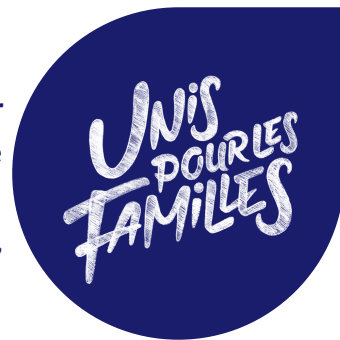
- 1. **La Parentalité** : sous l'angle d'ateliers-parents pour soutenir et accompagner les parents dans l'exercice de leurs responsabilités.
- 2. **Le Partage de la lecture : Lire et faire lire et lire ensemble**.

Lire ensemble permettra à des bénévoles plus jeunes (étudiants, jeunes familles) de proposer de l'aide à la lecture à des personnes adultes en situation de vulnérabilité.

- 3. **L'Accompagnement et le soutien aux aidants familiaux**. L'objectif de ce projet est de répondre aux besoins des aidants en leur permettant
 - d'une part, d'être mieux informés de leurs droits et des dispositifs qu'ils peuvent solliciter
 - d'autre part, de pouvoir bénéficier de solutions de répit.

La crise sanitaire a accéléré la prise de conscience et confirmé **le rôle majeur des aidants familiaux dans la prise en charge des personnes en perte d'autonomie du fait de leur âge, d'une maladie ou d'un handicap.**

Des challenges à relever avec l'aide de nos associations familiales, partenaires, salariés et bénévoles.



Après la création de notre **page Facebook**, le relookage de notre semestriel « **Info Familles en Loir-et-Cher** » et des **plaquettes de présentation de nos divers services**, il nous reste à achever la refonte de notre **site internet**.

Le règlement intérieur de la **Conférence départementale des mouvements familiaux** a été approuvé par le conseil d'administration du 22 février 2022. Je souhaite que rapidement, cet outil de concertation et d'échanges collectifs entre les différentes associations adhérentes, soit le tremplin du développement associatif (enjeux et stratégie) pour notre réseau.

Un grand merci aux salariés, au Directeur Général, à son équipe d'encadrement, à Pascal MARCADET, nouvellement nommé Directeur Adjoint et à nos deux Chargés de mission « Vie associative », aidés par notre Adulte-relais, qui ont su durant les périodes de confinement, trouver des solutions permettant de garder le lien avec les familles et d'animer des ateliers sous des formes moins conventionnelles.

Je terminerai en remerciant, au nom du Conseil d'administration tous nos partenaires et nos financeurs pour la confiance qu'ils nous témoignent.

Solange VANIER



Lexique

ACCMA : Association Cultures et Connaissances du Monde Arabe
ACESM : Association des Centres Éducatifs et de Sauvegarde des Mineurs et Jeunes Majeurs
ADAMAF : Association Départementale des Assistants Maternels et Assistants Familiaux
ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural
ADAPEI : Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés
ADIL : Association Départementale d'Information sur le Logement
AEB : Accompagnement Éducatif Budgétaire
AFC : Associations Familiales Catholiques
AFR : Association « Familles Rurales »
APF : Association des Paralysés de France
ARS : Agence Régionale de Santé
ASEPT : Association de Santé et Prévention sur les Territoires de Touraine
ASLD : Association Soutien et Lutte contre les Détreuses
BIJ : Bureau d'Information Jeunesse
C.A. : Compte Administratif
CAF : Caisse d'Allocations Familiales
CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
CASF : Code de l'Action Sociale et des Familles
CCAPEX : Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale
CDAD : Conseil Départemental d'Accès au Droit
CDCA : Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie
CDU : Commission Des Usagers
CESF : Conseillère en Économie Sociale et Familiale
CH : Centre Hospitalier
CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CIAS : Centre Intercommunal d'Action Sociale
CIDFF : Centre d'Information sur les Droits des Femmes et de la Famille
CO : Convention d'Objectifs
CORAHLI : Commission d'Orientation pour l'Accès à l'Hébergement, au Logement et à l'Insertion
CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CRIA : Centre de Ressources sur l'Illettrisme et l'Analphabétisme
CTS : Conseil Territorial de Santé
CSF : Confédération Syndicale des Familles
CVL : Centre-Val de Loire
CVS : Conseil de Vie Sociale
DIB : Déchets Individuels Banals
DGF : Dotation Globale de Fonctionnement
DPF : Délégué aux Prestations Familiales
EFA : Enfance et Familles d'Adoption
EFS : Espace France Services
EPGV : Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire
ERERC : Espace de Réflexion Éthique Région Centre Val de Loire
ESAT : Établissement Spécialisé d'Aide par le Travail
ESSMS : Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux
ETP : Équivalent Temps Plein
EVS : Espace de Vie Sociale
FD : Fédération Départementale
FDADMR : Fédération Départementale d'Aide à Domicile en Milieu Rural
FDJR : Fédération Départementale de Familles Rurales
FDFF : Fédération Départementale de Familles de France
FF : Familles de France
FR : Familles Rurales
FRAPS : Fédération Régionale des Acteurs en Promotion de la Santé
GAARS : Guichet d'Accueil et d'Accompagnement des Réclamations en Santé

HAD : Hospitalisation à Domicile
HAS : Haute Autorité de Santé
INPI : Institut National de la Protection Intellectuelle
ISBF : Information et Soutien au Budget Familial
ISTF : Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux
IUT : Institut Universitaire de Technologie
LAEP : Lieu d'Accueil d'Enfant Parent
LFL : Lire et Faire Lire
MAJ : Mesure d'Accompagnement Judiciaire
MAIA : Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie
MASP : Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé
MDCS : Maison Départementale de la Cohésion Sociale
MFREO : Maison Familiale Rurale d'Éducation et d'Orientation
MJD : Maison de la Justice et du Droit
MJAGBF : Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial
MJPJM : Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs
MMI : Métiers du Multimédia et de l'Internet
MPR : Médecine Physique et de Réadaptation
MSA : Mutualité Sociale Agricole
OPHLM : Office Public d'Habitation à Loyer Modéré
PAD : Point d'Accès au Droit
PAJ : Point Accueil Jeunes
PCB : Point Conseil Budget
PDALPD : Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées
PFSP : Programme de soutien aux familles et à la parentalité
PIMMS : Point d'Information Médiation Multiservices
PLDA : Plan Local de Développement Associatif
PRE : Programme de Réussite Éducative
QPV : Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville
RASED : Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en difficulté
RÉAAP : Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents
RÉDAJ : Réseau Départemental des Acteurs Jeunesse
RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données
RU : Représentants des Usagers
SIAO : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
SISM : Semaines d'Information sur la Santé Mentale
SPIP : Service Pénitentiaire d'Insertion et Probation du Loir-et-Cher
SSR : Soins de Suite et Réadaptation
SUBV : Subvention
UDAF : Union Départementale des Associations Familiales
UNAF : Union Nationale des Associations Familiales
UNAFAM : Union Nationale des Amis et Familles de personnes malades et/ou handicapées psychiques
UPAS : Unité de Prévention et d'Action Sociale
URAF : Union Régionale des Associations Familiales
URAASS : Union Régionale des Associations Agréées d'usagers du Système de Santé
VRS : Vers un Réseau de Soins

UNIS POUR LES FAMILLES



Udaf de Loir-et-Cher

45 avenue du Maréchal Maunoury 41000 BLOIS

Services ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Tél : 02 54 90 23 45

Mail : udaf41@udaf41.org



Udaf
Loir-et-Cher

Udaf de Loir-et-Cher

45 avenue du Maréchal Maunoury 41000 BLOIS

Tél : 02 54 90 23 45

Mail : udaf41@udaf41.org

Facebook : @Udaf41

N°ISSN : 2782-0394

Photos et illustrations : Unaf/Udaf/Uraf, Freepik, Unsplash et Canva

Impression : Imprimerie ISF - Blois